REFLEXIONS DESINTERESSEES

SUR CERTAINS

Pretendus Inſpirez,

Qui, depuis quelque temps, ſe mêlent de Prophetiſer dans LONDRES.

Nulla major peſtis hac Prophetarum plebecula, nulli quos magis Reipublicæ literariæ interſit, neque unquam ſcripſiſſe, neque eorum ſcripta à juventute tangi. Joſ. Scalig. Prolegom. ad Canon. Hagogic.

C'eſt à dire,

Il n'y a point de plus grande peſte, que cette populace de Prophêtes, ni qu'il importe d'avantage à la Republique des Lettres, ou qu'ils n'uſſent jamais écrit, ou que leurs livres ne tombent pas entre les mains des jeunes gens.

A LONDRES, 1707.

BRITISH MUSEUM

PREFACE.

DANS la Premiére de ces Lettres, on fait voir que les Saiſiſſemens, les Agitations du Corps, ni les Extaſes ne ſont pas des preuves d'une Inſpiration Divine; & qu'il faut quelque choſe de plus que ces accidens, pour nous convaincre que les trois perſonnes, qui ſont le ſujet de cet ecrit, ſont véritablement inſpirez de Dieu; comme ils veulent qu'on le croye.

Dans la Seconde, on prouve démonſtrativement, par les divers caractéres des Prophétes, qui eſtoient éclairez & animez de l'Eſprit de Dieu, que ces trois extatiques ne doivent nullement étre mis au rang de ces grands & excellens hommes.

Dans la Troiſiéme, on examine quantité d'endroits du livre, qu'on

a publié depuis peu, ſous le titre d'Avertiſſemens Prophétiques d'Elie Marion; *& des marques évidentes d'ignorance, ou de fauſſeté, qu'on y trouve preſque par tout, on conclut invinciblement que, tant luy que ſes ſemblables ſont indignes qu'on les regarde comme des hommes, qui parlent par les mouvemens de l'Eſprit de Dieu. Voila le plan & l'abregé des trois lettres, dont cet écrit eſt compoſé. Dieu, ſans la Benediction du quel tout nôtre travail eſt inutile, veuille donner à celuy-ci un ſuccès ſi heureux, qu'il ſerve à détromper ceux qui ſont dans l'erreur, à fortifier ceux qui ont pû ſe laiſſer ébranler au vain éclat de quelques apparences trompeuſes, & à encourager les autres à perſeverer dans l'amour & dans la profeſſion de la verité!*

15 OC 85
MUSEUM

Reflections desintereſſées ſur certains Prétendus Inſpirez, qui, depuis quelque temps, ſe mèlent de prophétiſer dans Londres.

VOUS Vous étonnez, Monſieur, que les Miniſtres de l'Evangile demeurent dans le ſilence, pendant que trois Sevenols, qui ſont les inſpirez, traivaillent de tout leur pouvoir à leur ravir leurs diſciples. Vous nous rendez reſponſables des ames, qui par nôtre faute, dites vous, ſe laiſſent ſéduire à ces gens là, que vous traittez, avec une infinité d'autres perſonnes, de Fourbes & d'Impoſteurs. Vous nous ſommez, par le plus grand de tous les interêts, de ne plus les ménager, mais de travailler tout de bon à arreſter le cours de leurs extravagantes Viſions.

Je vous avouë, Monſieur, que je ſuis ſurpris des Progrés, que vous me marquez que ces gens là font. Aprés m'eſtre convaincu par les caractéres de fauſſeté, que j'ay remarquez dans leurs pretendus Oracles, qu'ils prennoient en vain le très Saint Nom de Dieu, & qu'ils abuſoient de ſon Autorité ſacrée;

crée ; je ne doutois point que tout le monde ne les mêpriſât, comme j'ay toûjours fait, depuis ce temps là. Mais puis qu'il y a un grand nombre de Perſonnes aſſez faciles & aſſez credules, pour faire de ces Extatiques un jugement tout different de celuy, que vous & moy en faiſons ; je conviens, avec vous, qu'il eſt juſte, & neceſſaire que les Miniſtres de l'Evangile tâchent de remédier aux maux qu'ils font, ou qu'ils peuvent avoir fait.

Pour reüſſir dans ce deſſein, que vôtre zéle m'a inſpiré, & où je me ſens porté par ma conſcience, depuis que j'ay appris que quantité de gens ſe laiſſoient de jour en jour ſéduire & entraîner à leurs Enthouſiaſmes, je feray dans cette Lettre quelques Réflexions ſur les caractéres, qui peuvent eſtre communs aux vrais, & aux faux inſpirez. Et ſi j'apprens que mes penſées vous ayent paru juſtes, & propres pour détromper ceux de mes fréres, qui ſont tombez dans les Piéges de ces Fanatiques, & pour préſerver les autres d'une ſemblable foibleſſe, vous recevrez bientôt une ſeconde Lettre, où j'examineray à quelles marques on pouvoit s'aſſûrer qu'un homme eſtoit doüé des Lumiéres Prophetiques. Et afin qu'il ne manque rien à vôtre conviction, j'employerai une troiſieme Lettre à combattre l'autorité de nos Prophétes, par un tres grand nombre de preuves tirées des *Avertiſſemens Prophétiques*, que Dieu a permis qu'on ait fait imprimer, pour ruiner, dans l'eſprit de tout le monde, le credit de cette

malheureuſe petite Cabale, qui commençoit à ſe former.

Dans un ſujet ſi important la Piété & la Prudence demandent que nous ne donnions rien à la paſſion, ni aux préjugez. L'un & l'autre empéchent nôtre eſprit de porter un jugement ſolide ſur les choſes, que nous entreprennons d'examiner. Si par hazard nous ne nous trompons pas, il eſt certain que nous ſommes toûjours en danger de tomber dans l'erreur, quand nous avons ces bandeaux devant les yeux. C'eſt pourquoy je me propoſe, avec l'aide de Dieu, de me conduire dans cet examen avec un tel deſintereſſement, que les plus zélez Partiſans de nos *Inſpirez* ſoient convaincus, que je n'ay ſuivi d'autre régle que la lumiére de l'Ecriture ſainte, & celle de la droite raiſon, & que mon unique but a eſté d'inſtruire mes fréres, en m'inſtruiſant de plus en plus moy même.

Quoy-que Dieu n'ait pas promis expreſſément dans les Saintes Ecritures qu'il communiqueroit l'eſprit de Prophetie à ſes enfans dans ces temps éloignez de celuy, au quel il forma & il établit l'Egliſe Chrétienne, il faut convenir de deux choſes: la Premiére, qu'il n'y a aucun endroit dans les ſaints livres, d'ou l'on puiſſe inferer qu'il ne le veut point faire: la Seconde, que la puiſſance de Dieu n'eſt, ni bornée, ni attachée à aucun temps, ni à aucun païs; & que par tout & en tout temps il peut, quand il luy plait, élever qui bon luy ſemble aux lumiéres Prophetiques.

Cela étant, il eſt juſte que, ſelon le commandement de l'Apôtre S. Jean, on examine ſi ces eſprits, qui ſe meſlent de nous ouvrir les ſecrets de l'avenir, ſont de Dieu, ou s'ils n'en ſont pas. Si quelcun les condamne, ſans les examiner, il commet une injuſtice, quoy-que le jugement qu'il en rend ſoit vray & juſte. Et quand il ne commettroit pas une auſſi grande faute, peut on nier qu'il n'agiſſe fort imprudemment, ce que tout homme ſage doit éviter avec ſoin, & qu'il n'imite la paſſion, avec la quelle les Papiſtes rejettent tout ce qui s'éloigne tant ſoit peu des ſentimens ou de la pratique de leur Egliſe, ce qui eſt tout à fait odieux, & d'une conſéquence infiniment dangereuſe.

Pour m'éloigner de ces deux écueïls, voicy, Monſieur, la méthode que je me ſuis preſcrite, & que je ne crois pas indigne d'eſtre ſuivie. En premier lieu, j'ay conſidéré que, comme il y a eu en divers temps, & pendant pluſieurs ſiécles de vrais Prophetes de Dieu, on ne peut nier qu'il n'y ait eu dans les temps les plus éloignez, & qu'il n'y ait encore en divers pais, des impoſteurs, qui s'attribuënt le don de prononcer des oracles, & de penetrer dans les ſecrets de l'avenir. Cette raiſon doit faire craindre à chacun que parmi ceux, qui paſſent pour avoir un don ſi extraordinaire, il n'y ait ſouvent, ou de l'illuſion, ou de la fraude. Les grands abus qu'il y a eu autre fois, & qu'il y a encore en cela; le nombre des perſonnes aux quels on à impoſé; le pouvoir que l'interêt, l'ambi-

tion

tion, le deſir de ſe faire un nom, l'envie de favoriſer quelque parti, ont ſur la plûpart des hommes, toutes ces choſes, qui ſont fondées ſur l'experience, nous mettent auſſi dans l'obligation de reſiſter aux premieres impreſſions, que peut faire dans nos eſprits une apparence de prophétie, de quelque éclat qu'elle ſoit accompagnée.

Ce qui doit encore nous tenir dans une tres grande reſerve, c'eſt l'adreſſe, avec la quelle les faux Prophêtes ſavent contrefaire les véritables. Le chapitre dix-huitiéme du Deuteronome nous en fournit une preuve conſidérable. Là Dieu commande à ſon peuple de faire mourir ceux qui ſe diront envoyez de ſa part, quoy-qu'ils ne le ſoient point, ou qui prophétiſeront au nom des faux Dieux. Et puis il introduit le peuple luy demandant à quelle marque il pourra réconnoître les prédictions qui ne viennent point d'une inſpiration divine, & les diſtinguer de celles que les ſerviteurs de Dieu prononcent par le mouvement de ſon eſprit? Croyez vous, Monſieur, que Dieu eût mis cette queſtion en la bouche des Iſraëlites, ſi les faux Prophêtes n'uſſent pas ſi bien imité le ſtyle, le ton de voix, en un mot tout l'extérieur des véritables, qu'il eſtoit difficile de diſtinguer les uns d'avec les autres? *Deut.* xviii. 20, 21, 22.

En voila déja aſſez, ce me ſemble, pour obliger toute perſonne raiſonnable, & qui a quelque amour pour ſon ame, ou quelque jalouſie pour la gloire de Dieu, d'attendre, pour ſe déterminer ſur l'eſtime que ceux

qui ſe diſent extraordinairement inſpirez de Dieu veulent qu'on ait pour eux, & pour leurs oracles, que les difficultez qu'on peut former ſur la gloire qu'ils ſe donnent, ſoient tout à fait levées. Allons plus avant, & ajoûtons à ces réfléxions une remarque, qui peut rendre fort ſuſpects les Prophêtes prétendus des Sevennes, qui ont fait un ſi grand bruit dans Londres. On prouve par un témoignage fort exprés du Rabbin Joſeph Albo que les Juifs ont crû que l'Eſprit de Dieu ſécoüoit le corps des anciens Prophêtes, d'une maniére fort ſemblable à celle, dont on voit agitez ces trois Enthouſiaſtes. Mais je ne crois pas que les ſaint livres, qui ſeuls ſont la régle de nôtre créance, nous fourniſſent aucune preuve aſſez claire de ce Sentiment, pour nous obliger de l'embraſſer. *Ezechiel* dit bien que l'Eſprit de Dieu *le mit*, ou *le dreſſa ſur ſes pieds*, qu'il *l'éleva*, qu'il le mena vers une des portes du Temple, & vers ceux qui avoient eſté tranſportez en Chaldeé. Mais, outre que ce Prophête nous apprend luy même que ce fût en viſion qu'une partie de ces choſes luy arriva ; ſes expreſſions n'emportent rien de ſemblable à la prodigieuſe agitation, avec la quelle nos Sevenols prononcent leurs oracles. L'hiſtoire d'Elie, & celle d'Elizée nous font connoître que l'Eſprit de Dieu tranſportoit auſſi quelquefois les Prophêtes d'un lieu à un autre ; mais, outre que cela n'a rien de commun avec les contorſions, l'enflûre, le branlement de teſte, la pâleur, & les autres accidens qui arrivent

J. Smith *ſelect Diſcourſes of Propheſ.* ch. iv. p. 194.

Ezech. ii. 2. iii. 24. iii. 12, 14.

1 *Rois* xviii. 12. 2 *Rois* ii. 16, 17.

à nos

à nos trois inſpirez, la premiére de ces choſes eſt bien plus ſurprennante, & plus difficile à imiter que tout cet *accompagnement terrible*. Quand l'abbatement & la maladie de Daniel n'auroient point eu d'autre cauſe que la Viſion qu'il rapporte au chapitre huitiéme du livre de ſes Prophéties, ces pôvres gens ne pourroient pas non plus s'en prévaloir. Car, pour ne rien dire du peu de rapport qu'il y a entre une maladie, & le deſordre épouventable où ils paroiſſent ; ils veulent nous faire accroire qu'aprés tout cet ébranlement violent & rapide de leur machine, qui eſt quelque fois accompagné de ſuëur, & qui d'ordinaire rend leur viſage tout enflammé, ils ne ſe ſentent ni épuiſez, ni fatiguez le moins du monde. Je ne voy rien aprés cela dans tout le corps des ſaintes ecritures, dont nos Sevenols puiſſent ſe prevaloir avec la moindre apparence de raiſon. Car pour ces deux ou trois endroits de Jérémie, qui marquent en termes prophétiques l'efficace victorieuſe de la vocation que Dieu luy avoit adreſſée, ou combien eſtoit violente la douleur, que luy cauſoit l'abus, que les faux Prophêtes feſoient du Nom & de l'autorité de Dieu, on peut d'autant moins s'en ſervir pour appuier l'horrible agitation de nos Sevenols, qu'outre qu'il ne faut pas prendre à la lettre les figures hardies & véhémentes du ſtile prophétique, il paroit évidemment que la conſternation du Prophête venoit moins de l'impreſſion que l'Eſprit de Dieu feſoit ſur luy, que du vif ſentiment,

Dan. viii. 27.

Jerem. xx 7, 8. xxiii 9.

que

que luy donnoit le crime des impoſteurs, qui ſe diſoient envoyez de Dieu, quoy-qu'ils ne le fuſſent point. Jamais ni ce Prophête, ni aucun autre n'ont dit que Dieu fit enfler, pâlir, trembler, ou tomber dans des mouvemens convulſifs ſes ſerviteurs, lors qu'il leur révéloit ſa volonté, ou qu'il leur adreſſoit quelque commiſſion.

S'il y a quelque choſe dans l'Ecriture ſainte, qui paroiſſe favorable à nos Inſpirez, c'eſt l'exemple de Saül, & celuy des Prophêtes aux quels il ſe joignit, lors qu'il cherchoit David, pour ſe defaire de luy. Car on ne peut nier, ce me ſemble, que ces exemples ne donnent à connoître que l'Eſprit prophétique imprimoit aux Prophêtes des mouvemens extraordinaires. Mais, premiérement il ne paroit pas par l'hiſtoire ſainte que ces mouvemens fuſſent de la nature de ceux, qui arrivent aux trois Sevenols. En ſecond lieu, il paroit au contraire qu'ils étoient tout à fait differens. Car le Roy d'Iſrael, & ces Prophêtes feſoint leur chemin, malgré l'agitation, où l'inſpiration les mettoit: au lieu que nos Enthouſiaſtes tombent, ſe remuënt, ſe tourmentent & heurlent dans une même place, ſans faire un ſeul pas. Les mouvemens que l'inſpiration produiſoit dans les Prophêtes eſtoient divers; comme on peut le juſtifier par cette hiſtoire méme que j'examine, & par quantité d'autres endroits, tant de l'hiſtoire ſainte, que des livres des Prophêtes. Mais l'eſprit qui anime ces nouveaux Montaniſtes s'eſt aſtreint

1 *Sam.* xix. 23, 24.

ſtreint à une ſeule méthode. Il les fait trembler, pâlir, enfler, tomber, crier, parler, preſque toûjours ſur un même ton ; & voila tout ce qu'il ſait faire. Je ſuis ſûr qu'on l'embaraſſeroit beaucoup, ſi on le défioit de changer de temps en temps de méthode.

Mais aprés tout, quand les trois Sevenols feroient exterieurement tout ce que Saül & les Prophêtes de Dieu feſoient, pourroit on en conclure qu'ils ſont inſpirez par le même Eſprit ? Ne pourroient ils pas ſuivre quelque modelle, qui leur auroit eſté donné par des perſonnes, qui en ſavent un peu plus qu'eux, quoy-qu'ils ne ſoient rien moins que Prophêtes ; ne pourroient, ils pas, dis je, ſuivre ce modelle, auſſi aiſément, que certaines perſonnes, qu'il y a en cette ville les contrefont eux mêmes ?

Je ne crois pas qu'il faille s'en tenir abſolument à ce qu'un Ecrivain moderne a dit des violens tranſports des anciens Prophêtes. Mais quand le témoignage qu'il leur rend ſeroit tout à fait vray & exact, & qu'on ne pût rien trouver à dire au ſens qu'il donne aux termes de l'Ecriture ſainte, les réfléxions qu'il y ajoûte ſuffiſent, pour nous obliger à nous tenir ſur nos gardes ſur tout ce qui a quelque apparence de fureur prophétique. *On étoit*, dit cet Auteur, *ſi accoûtumé chez les Juifs, à voir la plus part des Prophêtes devenir furieux & ſortir hors d'eux mêmes, lorſqu'ils vouloient rendre leurs prophéties, que l'on donnoit ordinairement aux furieux le nom de Prophêtes, & que lorſqu'ils entroient en fureur*

Conform. des coûtum. des Ind. Orient. avec celles Juifs & des autres peuples de l'antiquité Art. xxvi. p. 149, & 150.

reur, lon disoit d'eux qu'ils prophétisoient ; c'est l'expression, dont se sert l'Ecriture à l'égard de Saül, & pour marquer qu'il devenoit furieux, & qu'il tourmentoit son corps par
1 Rois xviii. *des postures violentes, elle dit qu'il prophétisoit.*

Jusqu'icy nos Sevenols peuvent se féliciter de ce témoignage, & leurs sectateurs dire, en un meilleur sens qu'on ne le dit autrefois de Saül : *Nos trois Maîtres sont entre les Prophètes.* Mais qu'ils fassent attention à ce qui suit ; & ils verront qu'on peut avoir l'air d'un Prophète, & estre un franc imposteur. *Soit que ce que nous lisons dans quelques Poëtes, mais plus particuliérement dans Lactance Firmien a l'occasion des Sibilles soit véritable, ou une histoire supposée, comme de très habiles gens le prétendent ; il est toûjours très sûr que les anciens s'imaginoient, que, pour être rempli de l'esprit d'un Dieu, il faloit devenir furieux, ou avoir les cheveux herissez, tous les membres tremblant, & * mal articuler ses paroles ; ; aumoins le peuple le croyoit il de même ; ce qui ne doit pas paroître fort surprenant. Car des gens, qui vivent sans principes, & sans le secours d'aucune lumière, que celle que leur peuvent fournir un esprit, une imagination que rien ne régle, cherchent toûjours ce qui leur paroit le plus extraordinaire, & se forment une haute idée de tout ce qu'ils ne comprennent pas. Il semble même*

* Ce caractère ne convient pas à nos Sevenols : car ils prononcent fort distinctement tout ce qu'ils disent.

qu'il

qu'il y ait pour eux une espéce de plaisir attaché à ce qui les fait fremir, semblables en cela aux enfans, qui aiment à entendre conter des histoires lugubres, ou parler d'esprits, & de sorciers, quoy-que cela leur fasse peur. Mais si le commun peuple donnoit avidement dans ces sortes de contes, & faisoit grand cas des predictions de ces devins, ce qu'il y avoit de gens un peu spirituels n'y donnoit guéres, & même ne se faisoit pas une affaire de s'en moquer publiquement, &c.

Puisque cet Ecrivain allégue l'exemple des Sibylles, vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse voir par les vers mêmes qu'on attribuë à ces fameuses Prophétesses de l'antiquité, & par le témoignage du Poëte Latin, que ceux, qui ont formé nos Sevenols au métier qu'ils font, semblent avoir pris pour le modelle qu'ils devoient leur faire suivre, la fureur de ces celébres devineresses. Si vos amis veulent que vous, ou moy leur expliquions le peu de Grec & de Latin, que je vais vous produire, nous n'aurons qu'à leur dire que ce n'est qu'une réprésentation de ce que font nos trois devins. Il faut, commencer par le Grec, parce qu'il fait parler la Prophétesse elle même.

——————κέκμηκα γὰρ ἔνδοθι ἦτορ *Sibyllin. Orac. lib. 2.*
Ἀλλὰ τί μου κραδίη πάλι πάλλεται, ἠδέ γε θυμὸς
Τυπτόμενος μάστιγι, βιάζεται ἔνδοθεν αὐδὴν
Ἀγγέλλειν πᾶσιν——

Virgile

Virgile entre dans un détail, qui fait encore mieux reſſembler les copies à l'original.

Æneid. lib. vi.

——————cui talia fanti,
Ante fores ſubito, non vultus non color unus,
Non compta manſere comæ: ſed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument: majorque videri,
Nec mortale ſonans, afflata eſt Numine quando
Jam propiore Dei.——————

D. Blondel. des Sibylles, L. I. ch. xxii.

Cette deſcription, dit David Blondel, *qui exprime au naturel la poſſeſſion violente d'un eſprit malin, & bourrelant la perſonne qu'il ſaiſit, au lieu de cauſer de l'horreur à l'eſcrivain des 8. livres prétendus Sibyllins, luy a fait envie, tellement que cet impertinent n'a point eu de honte d'attribuër au Dieu de gloire des ravages pareils à ceux des Démons, & dire de ſoy meſme ce que les Poëtes prophanes avoient eſcrit de leurs Devineresſes.* Quel jugement croyez vous, Monſieur, que ce ſçavant homme feroit de nos Inſpirez, s'il vivoit encore; & qu'il vît ces gens là agitez d'une maniére ſi ſemblable à celle, dont il avoit une opinion ſi ſiniſtre? Sans porter les choſes ſi loin que Blondel, des Prêtres, qui en fineſſes & en artifices n'auroient peut être paſſé que pour des apprentifs, ſi certains *Reverends Peres*, que nos Sevenols connoiſſent bien, avoient vêcu de leur temps, pouvoient bien faire à ces Prêtreſſes des leçons ſemblables à celles, qui ont tant fait parler le monde des Réligieuſes de Loudun. Mais ne donnons rien aux conjectures. Encore quelques

ques mots Latins, s'il vous plait. Aprés quoy, je vous promets que je n'uſeray plus de ce mêlange de langues, que bien des gens trouvent incommode & importun. Le Poëte Tibulle nous apprend par ces deux vers, qu'un des effects, que la pretenduë inſpiration produiſoit dans les Sibylles, & ſans doute dans tous les autres qui ſe mêloient de prophêtiſer étoi une grand agitation de la teſte.

Hæc cecinit vates, & te ſibi, Phœbe, vocavit.
Jactavit fuſa ſed caput ante Coma.

Tibull. lib. ii. Eleg. 5.

Avouëz, Monſieur, que ceux, dans l'Ecole des quels pluſieurs croyent que nos Sevenols ont eſté formez au meſtier qu'ils font eſtoient aſſez bien verſez dans la lecture des anciens Poëtes. Mais ſi nos Sevenols ont trouvé de bons maîtres, on ne peut nier qu'ils n'ayent eſté des diſciples tres bién diſpoſez à recevoir les leçons qu'on leur a données, & fort propres à les mettre en pratique.

Dans les Indes, où les bons Péres font un grand commerce, les Devins font à peu près ce qu'on a d'abord admiré, & que pluſieurs ſont aſſez ſimples, pour admirer encore dans nos Enthouſiaſtes. *Les Bramens*, dit un Voyageur, *font des grimaces de poſſedé, lors qu'ils veulent qu'on croye qu'ils ſont en eſtat de prononcer des oracles. Lors*, dit un autre, *que le peuple a envie de s'enquerir de quelque choſe à leurs Dieux, le preſtre met ſur ſes eſpaules armes & des inſtrumens des Dieux, qui ſont dans leurs Temples. Aprés cela il feint d'eſtre enragé, ou il l'eſt en effect, ce qu'ils appellent* Piſſowetitch. *Et alors l'Eſprit de Dieu eſt en luy,*

Delon. Relat. d'un voyage des Ind. Orient. Part. ii. ch. iv.

Rob. Knox Relat. ou voyage de l'Iſle de Ceilan, Tom. ii. Part iv. ch. iii.

& tout ce qu'il prononce eſt regardé, comme ſi Dieu luy même l'avoit prononcé. Le peuple luy parle avec le même reſpect, que s'il parloit à Dieu.

Tout cela, Monſieur, eſt tres capable de nous inſpirer du Soupçon & de la défiance pour nos Prétendus Inſpirez. Mais voicy encore qui doit obliger les gens ſages à ne pas donner dans le paneau, que l'impoſture peut leur tendre. C'eſt que l'extaſe eſt ſouvent, non ſeulement un artifice des eſprits fourbes, & de certaines gens, qui trouvent leur interêt & leur gloire à tromper le monde ; mais auſſi un ſecret qui s'apprend, comme quantité d'autres. S. Irenée nous en fournit un exemple fort ſingulier, & que je n'ai pû lire ſans horreur. C'eſt celuy d'un pernicieux Gnoſtique nommé *Marc*, qui aux abominables myſtéres de ſon heréſie joignoit ceux de l'art magique. Il s'appliquoit ſur tout à ſéduire les femmes, comme je pourrois vous faire voir que pluſieurs autres hérétiques ont fait, ſur le modelle ſans doute de l'ancien Serpent. Mais les femmes, que cet homme abominable choiſiſſoit, pour en faire ſes diſciples, eſtoient ſur tout celles, qui poſſedant de grands biens, pouvoient luy en faire beaucoup à luy même. Voicy le beau diſcours qu'il leur tenoit, pour les inſtaler dans ſes execrables myſtéres : *je veux que vous participiez à ma grace, parce que le Pére de tous les hommes voit toûjours vôtre Ange devant ſa face. J'ay en moy le lieu de vôtre grandeur : il faut que nous ne faſſions tous deux qu'une ſeule perſonne. Recevez premierement*

Iren. adverſ. hæreſ. lib. i. cap. 9. p. 58, & 59.

*miérement la grace de moy & par moy. Préparez vous, comme une épouſe, qui attend ſon époux, afin que vous ſoyez ce que je ſuis, & que je ſois ce que vous eſtes. Mettez dans vôtre lict nuptial la ſemence de la lumiére. Recevez l'époux de ma part, * prenez le, & en ſoyez priſe. Voila, la grace eſt deſcenduë ſur vous. Ouvrez la bouche, & prophétiſez.* Si la femme répondoit, *je n'ay de ma vie prophétiſé, & je ne le ſçai point faire,* l'impoſteur ſe-foit quelques nouvelles invocations, qui frappoient d'étonnement l'idiote, de la ſimplicité de la quelle il abuſoit. Aprés quoy, il luy diſoit, *ouvrez la bouche, dites ce qui vous plaira, & vous prophétiſerez.* Cette miſerable, ſéduite & encouragée par ce qu'elle avoit entendu dire, s'éſchauffe alors par l'eſpérance qu'elle a de prophétiſer; ſon cœur palpite, & s'émeut plus qu'il ne faudroit. Elle s'enhardit, & dit des bagatelles. Echauffée par un eſprit de vanité, elle profére, avec beaucoup de hardieſſe & de legereté, tout ce qui luy vient en la bouche. Aprés cela, la pôure ſimple s'imagine eſtre prophêteſſe. Elle ſe croit fort obligée à *Marc*, de l'avoir renduë participante de ſa grace. Pour luy en témoigner ſa réconnoiſſance, elle luy fait part, non ſeulement de ſon bien, ce qui avoit ſervi à rendre fort riche le fourbe, mais auſſi de ſon corps; afin de s'unir à luy ſi entimement, qu'ils ne faſſent eux deux, qu'

* Le verbe Grec peut avoir une autre ſignification: mais nous avons ſuivi celle, que luy a donné l'interprête Latin.

une ſeule & même perſonne. Voila, Monſieur, les horribles myſtéres, que nous developpe le bon S. Irenée. Jugez de l'obligation où nous ſommes de nous tenir ſur nos gardes contre les preſtiges des impoſteurs.

Je croyois aller beaucoup plus loin dans cette premiére Lettre : Je me propoſois, pour le moins de joindre aux exemples de ces anciens impoſteurs celuy de quelques modernes. Mais il eſt à propos de garder cela pour une ſeconde Lettre. Je vai finir celle ci parce que Mr. Dupin rapporte touchant les Montaniſtes, aprés Euſébe, auteur, dont la perſecution m'a privé, comme d'un tres grand nombre d'autres bons livres. Ce ſavant preſtre de la communion Romaine nous fait remarquer qu'Euſébe nous a conſervé quelques fragmens d'un auteur anonyme, qui écrivit contre l'héréſie de Montan, aprés la mort de ce viſionnaire, & de ſes Prophéteſſes. Dans un des paſſages de cet auteur ſont décrits, dit il, *Les tranſports furieux de Montan, de ſes Prophéteſſes, & de ceux qui ſe meſloient de prophétiſer.* En cela ces bonnes gens, & nos Sevenols ne ſe reſſemblent pas mal. Dans quelques autres il dit que *Montan & Maximille s'étoient tuëz eux mêmes, que Theodote s'eſtoit auſſi précipité* (digne fin de gens, qui travaillent à précipiter les ames dans la mort) *& que de tres ſaints Evêques, comme Zoticus de Comane, & Julien d'Apamée ayant voulu convaincre de faux les Prophétes de Maximille, en avoient eſté empeſchez par des perſonnes, qui favoriſoient cette ſecte.* Vous voyez, Monſieur

Quelques uns ont douté de ce fait. ✝. *L'hiſtoire de Tertullien & d'Origéne par le S. de la Motte, L. iii. c. iv. p. 318, & 319.*

ſieur, qu'il n'eſt pas impoſſible que les faux Prophêtes ayent de bons & zélez partiſans. *Il ajoûte que Maximille avoit, avant que de mourir, predit des guerres & des perſecutions, & que cependant depuis ſa mort l'Egliſe & l'Eſtat avoient joui d'une parfaite tranquilité.* J'eſpére que les beveuës de cette Sibylle calmeront un peu les eſprits, que les terribles jugemens, dont nos inſpirez menacent l'Egliſe & le monde pourroient avoir épouvanté. *Dans le chapitre ſuivant Euſébe rapporte encore un paſſage tiré du même livre, où il eſt dit que tous les Prophêtes, qui ont eſté du temps du Nouveau Teſtament, tels qu'Agabus, Judas, Silas, les fils de Philippe & Quadratus n'avoient pas eſté agitez par l'Eſprit de prophétie, comme Montan & Maximille, dont les fauſſes prophéties ſe faiſoint dans un emportement accompagné de licence & d'audace, qui prenoit ſon commencement de l'ignorance, & ſe terminoit à une folie involontaire, mais que dans les véritables il ne ſe trouvoit rien de ſemblable.* Biblioth. Eccleſ. Tom. 1. p. 218, 219 d'impreſ. de Par. 8vo. Ce raiſonnement n'eſt pas à mépriſer. Il ſuffit luy ſeul, pour anéantir la créance, que nos Camiſards tâchent de gagner parmi le peuple. Conſultons encore, je vous prie, Mr. *Dupin.*

Tertullien, dit il, *& les premiers Montaniſtes ne croyoient pas que Montan fût le Saint Eſprit, mais ſeulement que le Saint Eſprit l'avoit inſpiré, & envoyé pour reformer & pour perfectionner la diſcipline de l'Egliſe. Et non ſeulement ils attribuoient ce Privilége à Montan, mais auſſi à pluſieurs de ſes diſciples, & principalement à des femmes, & faiſoient croire*

qu'il

qu'il y avoit parmi eux plusieurs personnes, qui avoient des Révélations, & qui prophétisoient l'avenir. Ces personnes estoient quelque fois agitées violemment, quelque-fois elles tomboient en extase. Voila précisément les accidens qui arrivent à nos Prophêtes, non pas quelquefois, mais toutes les fois qu'ils sont les inspirez. Voila le caractére des Maîtres & des Maîtresses. Voicy maintenant ce que cet auteur nous apprend touchant la disposition, où leurs disciples estoient à leur égard. *On écoutoit avec respect dans cette secte tout ce qu'elles disoient, ou dans leur agitation, ou aprés qu'elles étoient revenuës à elles, & l'on croyoit que c'estoit autant de révélations, dont il n'estoit pas permis de douter : ils leur donnoient permission de parler, quand elles vouloient, dans leurs Assemblées, & ils croyoient qu'elles avoient plus de pouvoir & d'autorité, que les Prêtres & les Evêques. Ce qui faisoit qu'il y avoit très peu d'ordre, & de régle dans leur assemblées.* C'est là l'effect ordinaire, & la suite infaillible du Phanatisme. Il est capable, si on n'en areste les progrés, de changer en autant de Babels les Eglises les mieux réglées. Ce fanatisme des Montanistes rappelle dans mon esprit une opposition, que le savant *Cuneus* fait des Prophêtes de Dieu avec ces hérétiques, qui à mon avis, est bien capable de rallentir le zéle, que quelques personnes ont encore pour nos Sevenols. Aprés avoir posé que la seule différence qu'il y a eu entre S. Jean Baptiste & les Prophêtes, qui l'ont précedé, consiste en ce que ceux-cy ont

connu,

connu, comme devant venir un jour, le Rédempteur, que Jean Baptiſte vit, il parleen ces termes de tous ces grands ſerviteurs de Dieu. * *Ils n'eſtoient ſujets à aucune extaſe; il ne leur arrivoit, ni alienation d'eſprit, ni raviſſement. Ce fût autrefois une réverie de Montan, qu'il tâcha de perſauder au monde, pour en couvrir ſes impoſtures. Car il fit paroître ſur la ſcéne Maximille & Priſque, femmelettes foles & ſemblables à des Bacchantes, pour le ſeconder dans cette comédie. Eſtre dans la fureur, & agité par des mouvemens irreguliers, c'eſt le propre de ceux, dont l'eſprit impur fait remuër la bouche, & gouverne le coeur, comme bon luy ſemble. Ces ſortes de gens n'ont pourtant jamais eſté en ſi grand nombre, qu'on l'a crû communément. Ce n'a preſque jamais eſté que fraude & impoſture.* Une page ou deux aprés, cet auteur dit, que les anciens heretiques ont uſé en cela du même artifice, que ceux qui dirigeoient les oracles des Payens. † *Ceux*, ajoutez il, *qui forgent des opinions monſtrueuſes, ne reüſſiſſent jamais bien dans leurs*

* Non exſtaſis in illis, non animorum alienatio raptuſve fuit. Montani deliſium olim hoc fuit, quod ille obtrudere mortalibus conabatur, uti fraudibus ſuis nubem objiceret. Maximillam enim & Priſcam, mulierculas inſanas & bacchantes, velut in ſcenam adduxit, quæ in illo mimo partes ſecundas tractarent. Furere & incompoſitis motibus agitari, eorum eſt, quorum os rabidum tangat impurus genius, domatque corda, & fingit premendo. Etſi hujuſmodi homines ſane omnibus ſeculis pauciores fuere, quam vulgo creditum eſt. Dolus plerumque & impoſtura fuit. *Petr. Cun. de Republ. hebr. lib. ii. cap. vii. p. 486. m.*

† Qui opinionum fingunt portenta, nunquam illis bene procedit inceptum, niſi advocetur ex machina Deus. *p. 488.*

deſſeins

desseins, s'ils n'y font intervenir la Divinité. Il est vray que *Grotius* assure que *ceux qui estoient inspirez devenoient aliénez de leurs sens, soit que leur inspiration vint d'un bon, ou d'un mauvais Esprit.* Mais, pour faire recevoir son sentiment il falloit qu'il l'appuiât d'une autorité plus considerable, que celle d'un Philosophe Pythagoricien, & d'ailleurs tres superstitieux. En attendant que quelqu'un le fasse pour luy, nous croirons avec *Meric Casaubon*, que cette alienation n'arrivoit qu'aux devins du Paganisme. Je m'arreste icy, non seulement pour éviter une longueur excessive, mais par ce que je crois en avoir assez dit, pour obliger tous ceux qui sont capables de réflexion à ne pas ajoûter foy *à tout esprit*, mais à *se garder des faux Prophétes*, selon l'exhortation du Sauveur. *Voyez*, dit encore ce Grand Maître & *chef de nôtre foy, que personne ne vous séduise.* Il prévoyoit, selon son infinie connoissance, qu'on dresseroit bien des embuches à ses Disciples. C'est pourquoy il veut qu'ils se tiennent sur leurs gardes, & qu'ils examinent de prés l'esprit & les demarches de tous ceux, qui s'érigent en Docteurs nouveaux, ou extraordinaires. C'est precisément le cas, où nous nous trouvons. N'entendons nous pas nos Sevenols dire, parmi leurs differens oracles, *Voicy le Christ?* Il est tout prest à descendre pour frapprer la terre. Le voicy, qui vient regner visiblement dans le monde. *Préparez vous tres tous*, &c. Je suis de tout mon cœur, &c.

H. Grot. in Numer. xxiii. 4.

Jamblicus, Meric Casaubon of Enthousi- p. 2. p. 28.

S. Matt. vii. 15.

S. Matt. xxiv. 4.

S. Matt. xxiv. 3.

J. Grave

REFLEXIONS DESINTERESSEES

SUR CERTAINS

Pretendus Inſpirez,

Qui depuis quelque temps, ſe mêlent de Prophétiſer dans LONDRES.

SECONDE PARTIE.

A LONDRES, 1707.

BRITISH MUSEUM

Reflexions desintereſſées ſur certains Prétendus Inſpirez, qui, depuis quelque temps, ſe mêlent de prophétiſer dans Londres.

JE crois, Monſieur, que ma Lettre précedente eſt capable de mettre l'Eſprit, du moins en Etat de douter de la Sincérité de nos prétendus Prophêtes. Dans cette diſpoſition, on pourra beaucoup mieux juger de la force, & de la ſolidité des preuves, que je vais maintenant vous produire contre les Révélations qu'ils s'attribuënt, que ſi je les avois d'abord alléguées. Une longue Expérience m'a appris, que la plûpart des hommes approuvent, ſans examen, les raiſons, qui favoriſent leurs Sentimens; ce qui fait que leur Eſprit n'eſt jamais, ni bien convaincu, ni certain de quoyque ce ſoit; & qu'ils rejettent, ſans daigner en prendre connoiſſance, tout ce qui eſt contraire à l'Opinion dont ils ſont prévenus. D'où vient qu'ils n'ont jamais qu'une connoiſſance confuſe des choſes qu'ils croyent, & que, ſi par malheur ils ſont dans l'erreur, ils n'en peuvent jamais revenir. Voila, Monſieur, quel eſt le fondement de la méthode, que j'ay ſuivie. Des gens, qui ſont dans des diſpoſitions ſi contraires

traires à la ſaine raiſon & à la juſtice ont un beſoin extréme qu'on tâche de les mettre en eſtat de douter. Je croy bien que vous, & vos amis auriez pû vous paſſer de tant de précaution. Mais vous m'avoüerez qu'elle eſt abſolument néceſſaire à l'égard d'une infinité de gens moins éclairez que vous, entre les mains de qui cette Lettre peut tomber.

Si je ne vous avois promis de joindre à l'exemple des anciens Impoſteurs celuy des modernes, j'entamerois dés à preſent mes preuves, ſans vous faire attendre d'avantage. Mais on ne doit pas manquer à ſes promeſſes, ſur tout quand elles peuvent faire plaiſir, ou étre de quelque utilité à ceux, à qui on les a faites. Vous ſavez, Monſieur, que la fameuſe *Pucelle* d'*Orleans* n'ût pas plûtôt paru à la cour de *Charles* Septiéme, Roy de *France*, qu'elle y fût regardée comme extraordinairement inſpirée de Dieu, & que la plûpart des François en ont encore cette opinion. Il y a ſur tout des endroits dans ce Royaume là, où on s'expoſeroit à bien des inſultes, ſi on y mettoit en queſtion le miracle de la vocation de cette bergére. Cependant on trouve de bons & fidelles hiſtoriens François, qui en font un jugement bien different, & qui regardent toute ſa conduite, comme un jeu, qu'on luy fit jouër, ou, pour me ſervir des termes de *du Haillan*, comme *une invention de Religion feinte & ſimulée*, qui *profita tant à ce Royaume, qu'elle releva les courages perdus*.

Du Haillan de l'Eſtat & Succes des affaires de France Livre 11. fol. 124, & 125.

dus & abbatus du deſeſpoir. Aprés s'eſtre ſervi de ces Expreſſions libres & hardies, il ſe fait cette objection : *Quelques uns ont trouvé, & trouveront mauvais que je die cela, & que j'oſte à nos François une opinion qu'ils ont ſi longuement euë d'une choſe Sainte, & d'un miracle, pour la vouloir maintenant convertir en Fable.* *Mais*, répond il, *je l'ai voulu dire, pour ce qu'il a été ainſi deſcouvert par le temps, qui deſcouvre toutes choſes ; & puis, ce n'eſt choſe ſi importante, qu'on la doibve croire comme article de foy.* Nous n'apprennons pas de cet Auteur, ni d'aucun autre que j'aye pû voir, ſi cette jeune fourbe tâchoit, par de feintes extaſes, de donner créance aux grandes choſes, qu'elle promettoit d'executer, & pour les quelles elle ſe diſoit envoyée de Dieu. Mais on ne peut point douter qu'on ne luy eût trés bien fait la leçon, & qu'elle ne ſe donnât tous les airs d'une perſonne extraordinaire ; puis qu'elle eut l'adreſſe d'impoſer à la Cour de *France*, & à tout le Royaume.

Comme le mal ſe communique aiſément, la fourberie de cette bergére encouragea *un jeune bergerot*, comme parle, *Mezeray*, à faire l'inſpiré, comme elle. Il ſe déguiſa ſi bien, que, malgré ſa jeuneſſe, & la baſſeſſe de ſa condition, il perſuada à un Chancelier, à un Maréſchal de *France*, & à un autre grand perſonnage, qu'il étoit envoyé de Dieu, pour les faire entrer dans la Ville de *Roüen*. Ils ſe mirent en marche pour y aller ; mais cette entrepriſe leur reüſſit ſi mal, que

Mezeray abregé Chron. dans la vie de Charles vii. Ann 1431.

que les *Anglois* avertis du deſſein que ce pitoyable ſauf conduit leur avoit fait former, les combattirent, en déffirent une partie, & prirent priſonier *Poton de Saintrailles*. Ces Meſſieurs prirent trés mal à propos pour garent du ſuccés qu'auroit la promeſſe du berger, celuy qu'avoit eu l'artifice de la bergére. C'eſt bâtir ſur le ſable, que de s'appuïer ſur de ſemblables fondemens. Trop heureux, ſi on connoiſſoit ſa faute, lors qu'il eſt encore temps d'y remédier! Ce n'eſt pas là, Monſieur, le ſeul uſage, que nous devons faire de cet exemple. Il nous apprend encore, qu'il ne faut qu'un impoſteur, pour en faire naître d'autres. Comme on dit que la fureur de ces Prêtres de la Déeſſe *Cybéle*, qu'on appelloit *Corybantes*, ſe communiquoit aux autres; rien n'eſt plus contagieux que les violentes grimaces des prétendus inſpirez. Elles font dans l'Imagination de pluſieurs des impreſſions ſi vives, qu'on les voit, par je ne ſçay quelle contagion, devenir Enthouſiaſtes, ſans y penſer, & ſe regarder comme Prophétes, parce qu'ils ſe ſentent ſaiſis de mouvemens ſemblables à ceux, dont leur cerveau a été violemment frappé. C'eſt ce que je m'en vay vous montrer par l'exemple des Diſciples de *Thomas Moncer*, ou *Muntzer*; aprés vous avoir fait remarquer que ces enragez *Corybantes*, dont je viens de parler, ne reſſembloient pas mal à nos Sevenols dans la violente agîtation de leur tête.

In Sacrificiis armati ſaltando capita jactant & numine afflati furiis agitantur, quod coryptin, & Corybantiari dicunt. Unde & Corybantibus inditum nomen. Auctor Strabo in

L'Ecole

L'Ecole de ce Pernicieux fanatique du Seizième ſiecle eſt une Preuve conſiderable, non Seulement de la grande fecondité du fanatiſme, mais des raiſons trés fortes qu'on a de s'oppoſer â la facilité, avec laquelle il ſe répand Parmi le Peuple. La qualité de Prophête, que *Sleidan* nous apprend que ces Premiers Anabaptiſtes prenoient, leur attiroit la Vénération des idiots, & portoit bien des eſprits inquiets & ambitieux à tâcher, en imitant leurs tranſports, de ſe faire conſiderer parmi eux. Ils ſe multiplierent ſi fort en Peu de temps, que, malgré l'oppoſition du Parti Proteſtant & du Parti Romain, ils cauſérent de trés grands deſordres en Allemagne, & en d'autres endroits. On les voyoit quelquefois, hommes & femmes, parroître en foule tout nuds en public, comme des gens, que l'eſprit elevoit au deſſus de tous les égards humains, ou qu'il faiſoit rentrer dans l'eſtat d'innocence. Dans cet eſtat on les entendoit crier d'une voix effroyable, *Malheur! malheur! La vengeance de Dieu! la vengeance de Dieu! O Pére Celeſte.* [a] On les voyoit courir dans les ruës tenans à la main une épée nuë, & crians de toute leur force, & d'une voix épouventable, *au nom de Dieu, la bénédiction de Dieu eſt ſur le côté droit, & la malédiction ſur le côte gauche de cette Ville.* [b] On les voyoit ſauter & dan-

T. Sleid. *comme net* lib. X. *ad ann.* 1535.

Hiſt. des Anabapt. lib. II. p. 108, 109.

[a] Ib. liv. I. p. 48, 49.

[b] On peut joindre tous ces exemples à ceux d'une *Elizabeth Barton*, & d'un nommé *Hacket*, dont la premiere fit la Propheteſſe ſous le Regne de *Henry* VIII. & l'autre ſe mêla, de Predire l'avenir ſous celuy de la Reine *Elizabeth*. On peut voir leur hiſtoire dans un petit livre Anglois, qui n'a paru qu'aprés que ces Lettres ont eſté faites, & qui a pour titre, *Clavis Prophetica, or a Key to the Prophecies of* Monſ. Marion, *and the other* Camiſars, *&c.* p. 44. 45. Ce livre eſt auſſi en Francois.

ſur

ſer dans leurs Prétendus tranſports Prophétiques, & faire accroire aux ſimples, par tous ces mouvemens irréguliers, que c'eſtoit ſans doute l'Eſprit de Dieu, qui les agitoit ainſi, malgré eux mêmes. Mais ce qui me paroit plus capable que tout cela de nous faire tenir ſur nos gardes contre l'impreſſion, que toutes ces merveilles apparentes pourroient faire dans nos eſprits, ils avoient parmi eux de jeunes filles, qui feſoient les Prophéteſſes, & qui découvroient des ſecrets, qu'on n'auroit pû ſavoir ſans elles. Dans l'examen, que je me propoſe, Dieu aidant, de faire *des avertiſſemens Prophétiques d'Elie Marion* je vous feray voir, Monſieur, que cet inſpiré ſemble en pluſieurs choſes avoir puiſé ſes révélations dans les ſentimens de ces Premiers Anabaptiſtes. Mais il n'eſt pas encore temps d'entrer dans ce détail. Cette curieuſe Relation, tirée mot pour mot de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Th. de Béze pourra vous faire connoître par avance la grande conformité qu'il y a entre ces fanatiques du ſeiziéme ſiécle, & ceux qui font le ſujet de cet écrit. *Eſtant arrêté par les Miniſtres & Anciens des Egliſes*, dit cet excellent homme, *qu'ils demeureroient cois, cela ne pût avoir lieu envers quelques libertins & eſprits fretillans, amateurs des nouveautez, qui pour leur mauvaiſe vie & converſation n'avoient eſté reçus au nombre de ceux qui s'eſtoient ſoûmis à la Diſcipline Eccléſiaſtique. Ayant donc trouvé ſoulier à leur pied, à ſçavoir un certain maiſtre d'école de*

J. Sleid. lib. x. p. 25. Edit. Francof 1610.

Hiſt. Eccleſiaſt. des Egliſ. Reform. de France. Tom. 1. l. 3. p. 305, 306, 307, 308. *Anvers.* 1580.

ce

ce païs là, le quel pour ſes reſveries & révélations fantaſtiques appriſes dans la boutique des Anabaptiſtes, ayant eſté chaſſé premiérement de Genéve, & puis de pluſieurs autres Egliſes de France, s'eſtoit finalement retiré à ſon Pailler, où il avoit acquis le bruit de bien inſtruire les enfans en quatre langues tout à la fois, & en Peu de temps Par certaines règles étranges & inconnuës, néanmoins ſi certaines, comme il diſoit, qu'il Promettoit de faire merveille. Or il connoiſſoit le naturel facile des hommes non expérimentez, ce qui le faiſoit Parler Plus hardiment au ſimple Populaire, le quel à cette occaſion le recevoit comme un oracle deſcendu du Ciel. Bref, il ſe Plaiſoit tellement en ſes Speculations; & en trouvoit tant d'autres auſſi fols que luy, qu'on avoit grande Peine à contenir ceux qui le frequentoient. Eſtant donc chaſſé de l'Aſſemblée de Rouën Pour ces raiſons (dumoins la Céne luy eſtant interdite à cauſe de ſes Propoſitions hérétiques, & Pour avoir fait des bandes de ceux qu'on ne vouloit nullement approuver, à cauſe de leurs debordemens & diſſolutions) il conçut inimitié mortelle contre les Miniſtres, diſant qu'ils Portoient envie à ſon ſavoir, Pour n'y avoir aucun d'eux, qui en approchât, & entretenoit ainſi ſon credit avec ces libertins & gens deſeſperez. Ayant eu le vent de la reſolution priſe qu'on ne Prêcheroit Publiquement, purquoy ayant ce nouveau argument de calomnier, s'adreſſant à ſes compagnons, leur remontre qu'il y avoit à Rouën d'habiles

Miniſtres

Miniſtres & Prêcheurs ſous la cheminée, qui avoient leur vie plus chère que le devoir de leur charge, qui les obligeoit à Prêcher Publiquement : Mais quant à luy, qu'il n'eſtoit tel, & que ſi on le vouloit ſuivre, il eſtoit preſt d'aller preſcher en pleine Campagne, & de jour, où il diroit des choſes merveilleuſes, que Dieu luy avoit revélées. Ces étourdis le crurent facilement, & allérent de maiſon en maiſon avertir leurs compagnons. De ſorte que trois ou quatre jours durant il s'y trouva grande Aſſemblée. Car ceux de l'Egliſe de Roüen, qui ſavoient qu'on avoit mis en déliberation de prêcher publiquement, eſtimans qu'on eût changé d'avis ſuivirent la multitude, Penſans que ce fuſſent leurs Miniſtres, qui prêchaſſent. Mais quand ils virent le galand, & entendirent ſes ſonges & reſveries, chaqu'un d'eux ſe retira. Entre autres choſes il diſoit, que l'Eſprit de Dieu luy avoit révelé que l'Antechriſt ſeroit ruiné & abbatu de ſon Siege par force d'Armes : que Dieu l'avoit élu pour chef & Conducteur de l'armée, qu'il détruiroit & oſteroit tous les méchans de la terre, qu'il avoit commandement exprés de mettre à mort tous les méchans Princes & leurs Magiſtrats, & qu'il avoit pour certain & aſſuré témoignage de ſes Révélations de ne mourir point qu'il n'eût établi un *Monde nouveau*, & net de tout péché, exhortant par là un chacun de prendre les armes, *& ne s'eſtonner ſi l'entrepriſe d'Amboiſe n'avoit ſuccedé, car on n'avoit daigné l'appeller, mais que*

pour

pour certain ſes predications adviendroient en bref. Diſant ces choſes, ſur chàquun article, il faiſoit une infinité de trognes & mines fantaſtiques, bouchant ſes yeux, ouvrant la bouche grande, la teſte renverſée, puis ſe courbant ſur ſa face, ſe laiſſoit choir, & veautroit par terre, eſcumant comme un verrat, les yeux eſraillez, principalement quand il attendoit quelque Révélation du Ciel; en ſorte qu'il faiſoit rire le monde comme un Baſteleur. *Toutefois il abuſa quelques gens ſimples, leſquels s'amuſans à l'apparence extérieure de ſa vie, plûtôt qu'à examiner ſa doctrine, & la conferer à la vraye pierre de touche, qui ſont les ſaintes Ecritures, demeurerent* fort Opiniâtres, & *crurent devoir advenir ce qu'il avoit prédit. Entre autres, deux freres ſes couſins le recevoient chez eux, aprés avoir eſté*, Chaſſé de toutes bonnes Compagnies, & le maintenoient de toute leur puiſſance, eſtant au ſurplus *Gens ſimples & de bonne vie.*

Je voudrois, Monſieur, pouvoir me diſpenſer d'ajoûter à cette narration, qui fait ſi bien voir le rapport qu'il y a entre les anciens fanatiques & les modernes, le recit de la funeſte cataſtrophe qu'ut la profane comedie que joüoit cet impoſteur. Mais certaines choſes, que l'Hiſtorien y a inſerées, ne me permettent pas de le ſupprimer. Voicy donc comment il continuë cette hiſtoire tragique: *le Parlement adverti de ceci, envoya à Gaillon, où eſtoit le Cardinal de* Bourbon, *& auſſi devers Villebon Lieutenant*

Lieutenant du Roy en l'abſence du Duc de Bouillon, *pour le faire venir à* Rouën, *afin d'adviſer aux moyens d'empeſcher* cet Enragé, *le quel preſchoit en pleine Campagne, lors de l'arrivée du dit Cardinal, & l'ayant apperçu, commença à crier aprés luy, tellement que d'effroi il ſe ſauva à courſe de mulet dans ſa maiſon, combien que nul ne ſe fût mis en effort de le fâcher ni d'aller aprés, de quoy il fit plainte au Roy & au Parlement,* &c. *Cependant le Phantaſtique voyant qu'on le cherchoit, perdant ſon zéle gagna un grenier fort obſcur, là où eſtant ſuivi du Prevôt, il ſe mit dans une lucarne, pour gaigner les tuiles : à quoi le prevôt même lui aida, ne le voyant que par derriere, & le prenant pour* Jaques Vallier *Miniſtre arrivé à* Rouën *au mois de Juin, retourna dire qu'il n'avoit rien vu. l'Anabaptiſte ſe voulant le lendemain ſauver hors la ville, fut reconnu des chartiers & Broüettiers, qui le prirent, & le menérent à Villebon, de quoy la cour fût aiſe au poſſible, & tous ceux auſſi, qui faiſoient profeſſion de la Religion,* car on leur avoit desja rejetté toute cette pernicieuſe doctrine ſur les épaules, ce qui donnoit une grande couverture aux calomnies de leurs Adverſaires. *Enfin ſon procés luy fut fait en quatre jours, & à ſes deux couſins, qu'il avoit tellement enyvrez de ſes fauſſes perſuaſions, qu'ils le penſoient eſtre immortel, & on ne les pouvoit déſ urner de ſes réveries. Mais quand ils le virent brûler, & que ſes Révélations alloient en fumée, ils ré-*

con-

connûrent qu'ils avoient eſté ſéduits & deçus, & montrérent un grand ſigne de repentance, avant que d'eſtre pendus. Cette condamnation eſtoit ſeulement pour leur opiniaſtreté, & pour avoir logé cet Impoſteur, même l'avoir mené & fait prêcher. Par ce moyen tout fût appaiſé, &c.

Aprés vous avoir mis en eſtat de douter de la ſincérité de nos trois Sevenols, il eſt juſte, & néceſſaire même que je vous allégue les raiſons, qui doivent nous déterminer à rejetter leurs prétenduës inſpirations. C'eſt ce que je m'en vais faire, avec toute l'exactitude qu'il me ſera poſſible. L'Importance du ſujet demande que nous l'examinions mûrement, ſans paſſion & ſans préjugé, & que nous n'obmettions rien de ce qui peut ſervir à l'éclaircir, & à produire en nous une entiére certitude ſur le parti, que la Religion & la droite raiſon nous obligent d'embraſſer. S'il eſtoit vray que Dieu nous Parlât par la bouche de ces Perſonnes, en les rejettant, nous rejetterions Dieu luy même. Crime, dont j'ay horreur, & dont j'eſpére de la Miſéricorde de Dieu, que nous ne nous rendrons jamais coûpables. Mais s'ils *Preſument de nous annoncer au Nom de Dieu, des Paroles, que Dieu ne leur a pas commandé de* nous *dire*; S'ils *annoncent la Viſion de leur cœur, & non pas de la bouche du Seigneur*; S'ils *Prophetiſent, quoy que Dieu ne parle point à eux*, l'Autorité de Dieu, & le Souverain reſpect, avec le quel nous devons nous y Soûmettre, nous engagent Deut. xviii. 20. Jerem. xxiii. 16, 21, 32.

gent à *ne pas les écouter*, mais à les déteſter, comme des gens, que Dieu condamne, & *qui font errer ſon peuple par leurs menſonges, & par leur témérité.* Il n'y a donc point icy de milieu entre un trés profond reſpect, & un trés parfait mépris. Examinons en la crainte de Dieu vers le quel de ces deux extrêmes la raiſon & la piété veulent que nous Penchions.

Dans le temps que Dieu entretenoit dans ſon Egliſe l'eſprit Prophétique, on pouvoit dire en un Sens plus propre & moins gé-
Amos 3. 7. ral, qu'on ne le peut dire aujourd'huy, *Il*
Dan. 2. 28. *y a un Dieu au Ciel, qui revéle les ſecrets*, & aſſûrer que *Dieu ne feroit aucune choſe, qu'il ne révélât ſon ſecret aux Prophetes ſes ſerviteurs.* Mais depuis que ce don a pris fin, ou dumoins qu'il eſt devenu ſi rare, qu'il ſe paſſe bien des ſiécles, avant qu'il paroiſſe une ſeule Perſonne qui en ſoit doué, on ne peut ſe ſervir de ces paroles que dans un ſens fort general & fort vague. Si par hazard il paroit quelqu'un, à qui certaines gens croyent qu'on doive les appliquer, la gloire de Dieu, & nôtre ſalut demandent que nous uſions de toute ſorte de Précautions, pour nous aſſûrer qu'il en eſt digne. Si aprés cela, on luy refuſe un honneur qui luy appartient de droit, on trouve ſa juſtification dans la ceſſation preſque entiére du don de Prophétie, & dans le défaut des preuves qu'on a chercheés, & qu'on ne peut ſe diſpenſer de produire en faveur de gens, qui veulent qu'on les regarde comme les meſſagers

meſſagers de Dieu, comme des Interprétes extraordinaires des ſecrets de ſa volonté. Le danger où l'on s'expoſe, en ſe rendant peu circonſpect, Prouve encore la néceſſité de cette conduite. Car ſi on reçoit légérement, comme des oracles ſortis de la bouche de Dieu, des diſcours qui ne partent que d'un eſprit artificieux, ou d'une imagination échauffée, non ſeulement on tombe ſoy même dans le Piége, mais on y fait tomber quantité de Perſonnes; on authoriſe la fraude; on donne aux impoſteurs le courage de Paroître, on leur fournit le moyen de ſe multiplier; on ſcandalize les gens de bien, on perce de douleur l'Epouſe de Jeſus Chriſt; on la deſhonore; on remplit de deſordres, d'abus & de confuſions la ſociété des fidelles. En voila aſſez, Monſieur, pour vous rendre attentif à l'examen que je m'en vais faire, & pour en juſtifier la néceſſité.

Je ne veux pas rechercher icy quelles reglés [a] le conſeil des Juifs, qu'on appelle Sanhedrin, avoit de coûtume de ſuivre, lors qu'il vouloit juger, ſi un homme eſtoit Véritablement Prophéte. Car on pretend que c'eſt à ce celébre Tribunal que ce jugement appartenoit. Les lumiéres que l'Ecriture Sainte, la raiſon & le témoignage des bons auteurs peuvent me fournir me diſpenſent de toutes ces recherches. [b] *Grotius*, & d'autres ſavans ont remarqué que les Prophétes de Dieu ſe diſtinguoient du reſte des hommes par leurs habits; comme

[a] *Ph.a Limborch amica collat. de verit. Religion Chriſt. tert. Script. Jud. tert quæſt. num.* ix.

[b] *H.Grot. in Iſai.* xx. 2. *& in Mat.* iii. 4. *Will. Falkner libert Eccleſiaſt.* lib. 2. c. 1. Sect. 2. p. 320, 321.

ſi des gens, qui appartenoient à Dieu d'une façon toute particuliére, & avec leſquels il entretenoit un commerce trés intime, uſſent été obligez de joindre à l'amour & au reſpect extraordinaire qu'ils avoient pour luy des marques, aux quelles on pût reconnoître qu'ils luy étoient ſi devoüez, qu'ils étoient diſpenſez des manieres du ſiécle même les plus indifferentes. En cela nos *Camiſards* n'ont rien de commun avec ces grands Serviteurs de Dieu. Mais je ne remarque cela qu'en paſſant, pour vous alleguer des preuves dignes qu'on y faſſe incomparablement plus d'attention. Je ne penſe pas même, pour ne vous rien diſſimuler, qu'on puiſſe prouver que, ni les Apôtres, ni ceux que Dieu éleva aux lumiéres prophétiques dans les temps Apoſtoliques, ſe ſoient diſtinguez du reſte des hommes par des habits ſinguliers. Il eſt vray qu'ils ſe faiſoient aſſez connoître par la ſainteté de leur vie, & par leurs miracles, ce que nos *Camiſards* n'ont pas fait juſqu'ici, & qu'ils ne ſont guére capables de faire.

Deux choſes tout à fait oppoſées peuvent nous les rendre ſuſpects. L'une eſt, qu'il s'en faut beaucoup qu'ils ne ſoient ſi éclairez & ſi habiles que les Prophétes de l'ancien Teſtament, l'autre qu'il s'en falloit, ce me ſemble, beaucoup que les Prophétes de l'ancien Teſtament ne fuſſent auſſi ſouvent inſpirez, que les Prophétes des *Sevennes* ſemblent, ou prétendent l'eſtre. Les Fonctions des anciens Prophétes ne ſe bor-

bornoient pas à prononcer des oracles, pour annoncer les Jugemens de Dieu sur l'Egliſe, ou ſur ſes Ennemis ; pour conſoler les fidelles, pour les cenſurer, ou pour les exhorter à la converſion & à la repentance. Ils ne prédiſoient pas ſeulement le renverſement des Eſtats, & les grands changemens qui devoient arriver aux plus grands Empires. C'étoient des gens verſez dans la connoiſſance des choſes, qui regardoient la loy & le ſervice de Dieu, & d'une capacité, qui les élevoit beaucoup au deſſus du commun. Ils feſoient même quelque choſe de plus, que d'annoncer les grands myſtéres du ſalut, que Dieu devoit révéler aux derniers temps. Leur employ s'étendoit juſqu'à écrire l'hiſtoire, comme il paroit par quantité d'endroits, tant du premier livre des Roix, que du premier & du ſecond livre des Chroniques, & même du Prophéte *Eſaie*. S'ils n'avoient pas tous part à cet employ, ils étoient tous capables de l'exercer. *Les Prophétes*, dit Joſeph, *qui ont ſuccédé à cet admirable Légiſlateur* (Moyſe) *ont écrit en treize autres livres tout ce qui s'eſt paſſé depuis ſa mort juſques au regne d'*Artaxerxes, *fils de* Xerxes, *Roy des* Perſes, &c. *Ou a auſſi écrit tout ce qui s'eſt paſſé depuis* Artaxerxes *juſques à notre temps ; mais à cauſe qu'il n'y a pas eu, comme auparavant, une ſuite de Prophétes, on n'y ajoûte pas la même foy, qu'aux livres dont je viens de parler.* Croyez vous, Monſieur, que l'hiſtoire qu'écriroient nos trois *Camiſards* fût fort digne

J. Spenc. the vanity of vulg. Proph. c. 11.

P. Dan. Huet demonſt. Evang. Prop. iv. de lib. Reg. p. 161. & de Prophet Iſa. p. 207. fol. par Will. Louth A vindic. of the divine Author. & Inſpir. of the old and N. Teſtam. ch. v. p. 222, & 223.

Joſeph contr. App. lib. i. c. 11.

d'être cruë, ou même d'être lûë? Croyez vous qu'il y ait un ſeul bourg dans l'*Europe*, qui voulût donner la charge d'écrire ſes annales à des gens, qui ne ſavent s'élever un peu au deſſus des perſonnes de leur ſorte, que lors qu'ils paroiſſent fous, pour ne pas dire furieux? Quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux mêmes, je ſuis perſuadé qu'ils n'oſeroient ſe charger d'un employ, pour le quel il eſt viſible qu'ils n'ont, ni aucun talent, ni la moindre diſpoſition naturelle. Dans leurs tranſports ils ne ſauroient tenir la plume, & hors de leurs paroxyſmes ils ne ſont guére capables de s'en ſervir.

Si en cela nos Enthouſiaſtes ſont infiniment inférieurs aux Prophétes, ils ont un privilége, qu'il ne paroit pas que les anciens Prophétes ayent eu. On n'a qu'a comparer le commancement du ſeptiéme chapitre de *Daniel* avec le premier verſet du huitiéme, pour être convaincu que dans l'eſpace d'environ trois ans, Dieu n'envoya à cet excellent homme que deux Révélations. Dans l'Eſpace d'un jour ſeulement, nos Prophétes en ont quelquefois deux ou trois, qui ont à la vérité, moins de proportion avec celles de ce grand Serviteur de Dieu, qu'un jour n'en a avec pluſieurs années. Il paroit par pluſieurs autres endroits de l'hiſtoire ſainte, & des livres des Prophétes, que l'Eſprit de Prophetie n'étoit pas un don, dont ils diſpoſaſſent comme bon leur ſembloit. Tellement qu'il fût en leur pouvoir de *diſtiller* leurs oracles, comme l'Ecriture ſainte

Ezech. xxi. 2, 7. *Mich.* ii. 6, *&c.*

s'ex-

s'exprime souvent, toutes les fois, & dans tous les lieux qu'ils le trouvoient à propos. Bien loin qu'ils fussent ainsi les Maîtres de cette grace singuliére de l'Esprit de Dieu, il paroit par divers témoignages des saints livres, que cet Esprit Saint ne se communiquoit à eux qu'en certaines occasions, où ils avoient besoin de son secours, soit pour leur propre consolation, ou pour l'instruction de ceux qui les alloient consulter, ou pour quelque autre raison particuliére, où il étoit nécessaire que les hommes de Dieu fussent éclairez des lumiéres de son Esprit, ou soûtenus par les consolations & la force qu'il versoit dans leur cœur. Justifions cela par quelques exemples. Quand le Torrent de *Kerith*, sur le bord du quel le Prophéte *Elie* étoit allé par l'ordre de Dieu, fût tari, Dieu luy adressa la parole, pour luy commander de s'en aller en *Sareptha*. Quand Dieu voulut faire cesser la grande sécheresse, dont il avoit frappé le Royaume d'*Achab*, il envoya encore son Esprit à ce grand Prophéte, pour luy ordonner d'aller trouver ce Roy, & le consoler, luy & son peuple par la promesse, & par le don de la pluie, aprés laquelle ils soûpiroient tous depuis trois ans. Lors que *Jeroboam* envoya sa femme, pour consulter le Prophéte *Abias* sur le succès de la maladie d'*Abia* son fils, le Seigneur ne dit il pas au Prophéte, *Voila, la femme de Jeroboam vient pour s'informer de toy touchant ce qui arrivera à son fils, qui est malade? tu luy diras telles & telles choses?*

1 *Roix* xvii. 7, 8, 9.

1 *Roix* xviii. 1.

1 *Roix* xiv. 1, 5, &c.

Ne révéla-t-il pas auſſi à *Eliſée*, que *Benhadad*, Roy de *Syrie*, avoit envoyé conſulter ſur ce qu'il avoit à craindre, ou à eſpérer de ſon mal, qu'il mourroit infailliblement? Et, pour ne pas vous fatiguer par un plus grand nombre d'exemples, le Prophéte *Ezechiel* ne nous apprend il pas luy même, que *la parole du Seigneur luy fût donnée*, lors que quelques uns des anciens d'*Iſraël* furent venus vers luy, pour *interroger le Seigneur*, c'eſt à dire, pour conſulter le Prophéte luy même, comme on peut le prouver par le *trente-quatriéme chapitre du ſecond livre des Chroniques, verſets* 21, & 22.

2 *Roix* viii. 7, 8, 9, 10.

Ezech. xx. 1, 2, 3.

Remarquez, Monſieur, cette façon de parler, *la parole du Seigneur luy fût donnée*. Ne donne t'elle pas à connoître qu'autant d'oracles que les Prophétes prononçoient, autant de fois Dieu ſe communiquoit à eux, & leur révéloit les ſecrets de ſa volonté? C'eſt pourquoy le Prophéte *Zacharie* ſe ſert en divers endroits de cette expreſſion; pour nous faire connoître que Dieu éclairoit ſon Eſprit, & qu'il touchoit ſon Cœur, toutes les fois qu'il prophétiſoit, & qu'il ne feſoit que ſuivre les impulſions & les mouvemens de l'Eſprit prophétique, lors qu'il prédiſoit l'avenir. Si nos inſpirez étoient obligez d'attendre que cet Eſprit ſaint leur fît ſentir ſa vertu, & qu'ils ne ſe le fuſſent pas aſſujetti, ſi j'oſe parler de la ſorte, tomberoient ils dans leurs prétenduës extaſes, toutes les fois que des perſonnes conſidérables ont envie de les entendre, ou qu'ils

Zachar. vi. 9. vii. 1, 4, viii. 1.

voyent

voyent que le nombre de ceux qui les vont visiter leur fournit une belle occasion d'ajoûter de nouveaux disciples à ceux qu'ils ont deja faits? sont ils plus grands qu'*Elizée*, qui eût besoin que la douceur d'un instrument de musique disposât son ame à recevoir les impressions de l'Esprit de Dieu, qui agit sur tout, sur ceux, qui se détachent par la contemplation du commerce des sens, & s'élévent, en quelque maniére au dessus d'eux mêmes? *Si Marc*, dit S. Irenée, *ou quelque autre commande, comme ils ont accoutumé de se commander les uns les autres de Prophétiser, & de se faire des prédictions, selon leurs propres convoitises, il se trouvera que celuy qui commande sera plus grand, & doué d'une plus grande autorité que l'Esprit prophétique, ce qui est impossible. Mais ces Esprits, aux quels ces personnes commandent, & qui parlent quand ils veulent, sont terrestres & impuissans, mais hardis & impudens, envoyez par Satan, pour séduire, & pour perdre ceux, qui ne tiennent pas ferme la foy, qu'ils ont reçüe de l'Eglise dès le commancement.*

2 *Roix* iii. 15.

Iren. adverſ. hæres. lib. 1. *cap.* ix. *p.* 59.

* C'est ainsi que l'interpret. latin traduit ἐπίσαδες, qui a peut estre été mis pour ἐπίσαπες, corrompus.

C'est en vain qu'on nous dit, que nos *Sevenols* ne sont, ni Prophétes, ni fils de Prophétes; qu'ils ont déclaré qu'ils n'aspiroient point à cette gloire, & qu'ils le déclarent encore. Je ne veux point faire naître ici d'incident, je ne veux point relever les endroits, où ils introduisent Dieu, la leur donnant luy même. Mais s'il ne sont ni Prophétes, ni fils de Prophétes, pourquoy, je

Avertissem. prophetiq. du Sam. 7 *Dec.* D. F. P. *p.* 46.

vous prie, en font ils les principales fonctions ? Ne s'érigent ils pas en Censeurs des peuples & des Pasteurs ? Ne menacent ils pas des jugemens de Dieu l'Estat & l'Eglise, sans épargner même les têtes couronnées ? Ne se meslent ils pas de prédire ce qui doit arriver dans le temps à venir ? Ne se font ils pas regarder comme les organes du Saint Esprit, qui parle si bien par leur bouche, que, s'il faut les en croire, les discours qu'ils font ne sont pas leurs discours, mais les discours de Dieu seul ? *Il y a des fois*, dit l'un d'entre eux, *que le premier mot qui me reste à prononcer, est déja formé dans mon idée.* Qu'est ce, je vous prie, *qu'un premier mot, qui reste à prononcer ? Mais assez souvent j'ignore comment finira le mot, que l'Esprit m'a déja fait commencer.* Il faut que ce mot soit bien long, ou que l'intelligence du Prophéte soit bien courte. *Il m'est arrivé quelquefois, que croyant aller prononcer une parole, ou une Sentence, ce n'étoit qu'un simple chant inarticulé, qui se formoit par ma voix.* Quand cela est arrivé au Prophéte, il devoit bien se trouver attrapé, aussi bien que ses auditeurs. C'est, en effect, un grand sujet d'étonnement, d'entonner une chanson, lors qu'on ne s'attend qu'à parler. A-t'on jamais ouï dire que l'Esprit, par les mouvemens du quel les saints hommes de Dieu ont parlé, se soit ainsi joué d'eux ? A-t'on jamais ouï dire qu'il ne les ait pas laissez maitres, même de leur voix ? Mais comment peut on accorder cette plaisante mépriſe

Déclarat. d'Elie Marion, *au devant de ses Avertissem. Prophétiq.*

priſe de ce Prophéte d'une eſpéce ſi nouvelle auec ce qu'il venoit de dire, *Je ſens que cet Eſprit forme, dans ma bouche, les paroles qu'il me veut faire prononcer?* Quoy! cet inſpiré *ſent* que l'Eſprit de Dieu *forme dans ſa bouche les paroles* &c. Et lors qu'il croit *aller prononcer une parole, ou une ſentence*, la chance tourne, le pôvre Prophéte ne fait que chanter un air. Cela doit le ſurprendre, d'autant plus, que dans ſes extaſes il *n'occupe ſon Eſprit qu'à penſer à Dieu, & à ſe rendre attentif aux paroles que ſa bouche même recite.* Nouvelles Contradictions, nouveau galimathias! Si le Prophéte eſt ainſi tout occupé de Dieu, comment *croit il aller prononcer une parole, ou une ſentence?* Il n'importe pas que ce ſoit l'une, ou l'autre. Toûjours il *croit* que ce ſera l'une des deux. Or la créance n'eſt pas, ſans quelque reflexion ſur ſon object. Eh! comment ſe peut il faire que l'Eſprit ne s'occupe qu'à penſer à Dieu, & qu'il croye au même temps qu'il va dire, au moins un mot? Au quel des Prophétes eſt il arrivé, au reſte, de ne prononcer qu'une parole? y eût il jamais d'inſpiré ſi laconique?

Mais laiſſons là toutes ces idées vaines, mal conçuës, & indignes d'eſtre refutées ſérieuſement. Ce que *le Prophéte* ajoûte mérite beaucoup plus qu'on y faſſe attention, & eſt ſans contredit plus propre à le convaincre luy, & ſes adhérans, qu'il ne doit point eſtre mis au rang de ceux, qui recevoient leur inſpiration du Dieu de Verité.

C'eſt à luy, dit il, parlant de Dieu, ou de quelcun de ſes Anges ; (ce qui donne ſuffiſamment à connoître qu'il ne ſçait à qui il eſt redevable des ſes extaſes, choſe inouïe juſques à cette heure) *c'eſt à luy que j'abandonne entiérement dans mes extaſes le gouvernement de ma langue ; n'occupant alors mon eſprit, &c. Je ſçais que c'eſt alors un pouvoir étranger & ſupérieur, qui me fait parler. Je ne médite point, ni ne connois point, par avance, les choſes, que je dois proferer moy meſme. Pendant que je parle, mon eſprit fait attention à ce que ma bouche prononce ; comme ſi c'étoit un diſcours prononcé par un autre ; mais qui laiſſe ordinairement des impreſſions plus ou moins vives, dans ma mémoire. Et par ce moyen là j'ay eu lieu de rèconnoître, que les avertiſſemens, que l'on donne icy au public, ont eſte reçus, avec toute la ſincérité & toute la bonne foy, dont un pareil travail eſt capable.*

Ces derniéres paroles peuvent bien donner quelque credit aux extraits des trois Secretaires des Prophétes ; mais elles ne les mettent pas tout à fait hors de ſoupçon. ces termes, *qui laiſſent ordinairement des impreſſions plus ou moins vives dans ma mémoire*, ſont vagues, & laiſſent le monde dans l'incertitude ſur la créance qu'il doit avoir en ces extraits. Car ſi l'inſpiration n'a fait que des impreſſions ſuperficielles dans la mémoire de l'inſpiré, il n'eſt pas poſſible qu'il ait pû connoître certainement, ſi on n'a pas altéré, ou changé même le ſens

ſens de ſes paroles, en en omettant, ou en y en ajoûtant une ou pluſieurs; ou en en renverſant l'ordre, ou en leur en ſubſtituant quelques unes qui leur reſſemblent, mais qui peuvent eſtre équivoques, ou former un ſens different, ou même contraire. Au moins devoit il, pour l'édification du Public, luy apprendre quelles inſpirations avoient fait de fortes impreſſions dans ſon eſprit; afin qu'on pût s'y arreſter, & ne faire que peu, ou point d'eſtat des autres. De la maniére dont il s'exprime, on peut croire qu'il n'y en a aucune, qui ait fait en luy de ſemblables impreſſions. Car dire, qu'on reçoit *des impreſſions plus ou moins vives*, n'emporte pas que les unes ſoient vives, & que les autres ne le ſoient pas; mais ſeulement qu'elles ne le ſont pas toutes également. En verité, Monſieur, cela eſt un peu embaraſſant. Quelque honeſtes gens que ſoient Meſſieurs les Secretaires des *Prophêtes*, ils peuvent ſe tromper. Et s'ils ſe trompent, ſuppoſé que ce qu'ils veulent êcrire ſoit divin, ils n'écrivent en effet que des diſcours humains, qui peuvent conduire les hommes dans l'erreur, & dont on a toûjours raiſon de ſe défier. Si l'autorité des écrits Prophétiques étoit fondée ſur de ſemblables *peut eſtre*, la foy de l'Egliſe auroit eſté de tout temps bien chancelante. Un mot encore, s'il vous plait, ſur cette déclaration. L'inégalité de l'impreſſion, que la Révélation fait dans l'eſprit du *Prophête*, vient elle du *Prophête* même, ou

de

de l'Eſprit Révélant? Si c'eſt de l'Eſprit, Il révéle certaines choſes, dont Il juge que le monde peut aiſément ſe paſſer, & dont il n'importe guere qu'il ait aucune certitude. Pourquoy dont les révéle-t-Il? Et ſi c'eſt *le Prophéte* qui affoiblit l'impreſſion, il n'eſt pas vray que Dieu ſe rende ſi bien maître de ſes facultez, que ſes fonctions ſe réduiſent à ſervir d'inſtrument & d'organe à l'Eſprit, qui le fait parler. Et d'ailleurs, pourquoy laiſſe-t-il effacer ces impreſſions? Eſt ce volontairement, ou involontairement? Si c'eſt involontairement qu'il les laiſſe affoiblir, l'eſprit luy donne un ſecours bien imparfait, & bien paſſager. Et ſi c'eſt volontairement, le Prophéte a bien peu de reconnoiſſance pour la merveille, que l'Eſprit de Dieu fait en luy. Ajoûtez à cela que nous ſommes en droit de luy demander, qu'il nous faſſe connoître quelles ſont les révélations qui ont fait dans ſa mémoire des traces bien profondes, & quelles ſont celles qui n'ont fait qu'effleurer, pour ainſi dire, ſon imagination; afin que nous mettions entre les unes & les autres la différence, qu'il eſt juſte, & néceſſaire même d'y mettre.

Les révélations, dont Dieu favoriſa les anciens Prophétes, ſont exemptes de toutes ces difficultez. Pleins des lumiéres de l'Eſprit de Dieu, & pénétrez de ſa vertu, ils ſavoient trés certainement que c'eſtoit luy, qui parloit à eux, & non pas une créature. C'eſt pourquoy ils diſent ſouvent que *la Parole du Seigneur leur fut addreſſée*; *ainſi a*

a dit l'Eternel des armées ; la bouche de l'Eternel a parlé ; & semblables choſes, qui prouvent manifeſtement qu'ils eſtoient trés certains que c'eſtoit Dieu, qui agiſſoit en eux, & non aucun des Anges. On voit, à la verité, dans l'Hiſtoire Sainte, un Prophéte, qui pour en tromper un autre, luy aſſûre que *l'Ange à parlé à luy par la parole du Seigneur*. Mais, 1. Il ne met pas en doute ; comme nôtre inſpiré, ſi c'eſt Dieu, ou un de ſes Anges qui luy a parlé. 2. Comme il diſoit un menſonge, un certain reſpect pour la Majeſté Divine fit apparemment qu'il n'oſa pas le luy attribuër directement. 3. Cet exemple peut trés bien ſervir à montrer que, ſi Dieu eût inſpiré ſes Prophétes par le miniſtére des Anges, les Saints hommes n'auroient pas manqué de le témoigner, comme S. *Jean* témoigne que c'eſtoit par le moyen d'un Ange que Dieu luy avoir revélé les myſtéres qui ſont le ſujet & la matiére de ſon Apocalypſe ; au lieu de nous dire ſi ſouvent & ſi nettement que c'eſt le Dieu Souverain qui parloit par leur bouche, & qui leur adreſſoit ſes ordres.

1 Rois xiii. 18.

Apoc. i. 1. ↓ *auſſi* Zach. i. 9. *&c.* Dan. viii. *&c.*

S. *Irenée* nous apprend que c'eſtoit le Sentiment des diſciples de *Simon* le Magicien, & de quelques autres hérétiques, que les Anciens Prophétes, avoient eſté inſpirez par les Anges. Vilain préjugé pour le nouveau Prophéte, & pour ſes adhérans ! Mais quant à cet ancien Docteur de l'Egliſe, il croit, conformément aux ſaintes Ecritures, que c'eſtoit de Dieu ſeul qu'ils recevoient leurs révélations.

Iren. *adverſ. hæret.* lib. i. cap. xx. p. 95. & cap. xxiii p. 98. *m.* lib. ii. cap. lxvi. p. 194.

&

& pour alleguer une autorité plus conſidérable que celle de ce bon Evêque de Lyon,
2 Tim. III. 16. S. *Paul* ne dit il pas que *toute l'Ecriture eſt*
2 S. Pierr. I. 20. *divinement inſpirée*, & S. *Pierre*, tantôt que *l'Eſprit de Chriſt eſtoit dans les Prophètes*, tantôt que *les Saints hommes de Dieu eſtans pouſſez par le Saint Eſprit ont parlé?* Pourquoy *l'Eſprit de Chriſt? Juſtin Martyr* nous
Juſt. Mart. cohort. ad Græc. p. 32. Par. 1636. apprend quelle eſtoit ſur cela la penſée des Anciens Chrétiens. Car dans un endroit
Apolog. 2. Pro Chriſtian. p. 75. il dit que *le Saint Eſprit deſcendoit ſur les Prophétes*, & dans l'autre que les Prophétes *ne ſont animez que par la Parole Divine.*
Iren. adv. hæret lib. iv. cap. xvi. p. 303. & cap. xxxvii. p. 331. Et pour revenir encore à *S. Irenée*, il nous donne auſſi à connoître ce qu'il faut entendre par *l'Eſprit de Chriſt*, qui agiſeoit dans les Prophétes, lors qu'il dit que, ſuivant la Doctrine du Sauveur, *tous ceux, qui dés le commancement ont connu le Seigneur, & qui ont prédit l'avénement de Chriſt, ont reçu leur révélation du Fils luy même, qui s'eſt rendu viſible, & a ſoufert dans les derniers temps.* Par où il paroit que S. *Pierre* appelle l'Eſprit qui éclairoit les Prophétes *l'Eſprit de Chriſt*; par ce qu'il leur eſtoit envoyé par cette Parole Divine, *qui eſtoit dés le*
Rom. ix. 5. *commancement avec Dieu*, & qui eſt *Dieu ſur toutes choſes béni éternellement.*

Non ſeulement *le Prophète* Camiſard, & ſes trois témoins paroiſſent incertains, ſi c'eſt Dieu, ou un Ange, qui le fait parler. Mais le recueïl qu'ils ont donné au Public de ce qu'ils appellent ſes *avertiſſemens Prophétiques* tend à faire naître la même incertitude

certitude dans l'eſprit de tous ſes Sectateurs, & fournit aux autres un puiſſant argument contre ſes prétenduës Révélations. Il eſt évident que dans tout le cours de ce livre, *le Prophéte*, introduit Dieu luy parlant, comme à ſon enfant. Il n'y a perſonne, qui puiſſe attribuër à un Ange les diſcours qu'il luy fait tenir. *J'étendrai ma maiſon ſur la terre univerſelle*, fait il dire à l'eſprit dont il ſe dit inſpiré. N'eſt ce pas de l'Egliſe qu'il parle? Et de qui l'Egliſe eſt elle la Maiſon? N'eſt ce pas de Dieu? *Domination ſuperſtitieuſe dans mon Egliſe ſera détruite dans peu de jours*, s'écrie t'il dans un autre endroit. Voila qui eſt net, & ſans ambiguité. Mais quel beſoin avons nous de chercher des endroits, d'où on puiſſe déduire, par une conſéquence infaillible, que c'eſt Dieu luy même que *le Prophéte* ſuppoſe qui luy parle? Tous les diſcours qu'il luy fait tenir l'inſinüent ſi bien, qu'il n'y a perſonne, qui, en les liſant, puiſſe croire qu'il les rapporte à d'autre, qu'à cet Eſtre ſuprême. Pour la ſatisfaction de ceux, qui ne veulent pas ſe donner la peine de les lire, je me contenterai d'en rapporter ces trois endroits. *Toute la terre reconnoitra que je ſuis l'Eternel leur Dieu, mon enfant; que je ſuis leur Créateur & leur Conſervateur, ſachez, mes enfans, que vous ne ſerez pas ſeuls: mon Eſprit vous conduira en toute juſtice, & en toute vérité. Faites ma volonté. Sachez, je vous dis, ſachez, je vous le répéte, vous m'avez pour Dieu & pour Maître.* Ces endroits,

Avertiſſem. du Sam. 22. Mars. D. F. P. ✝ auſſi Dim. 23. mars, Mardy 25. Mars, &c. quantité d'autres endroits, qu'il ſeroit ſuperflu d'indiquer. *Du Dimanche 23. Mars. F. P.*

Du Samed. 22. Mars. D. F. P. Du mecredy. 26. Mars. B. D. F. P. Du Dimanche 30. Mars. D. F. P.

endroits, & deux cens autres sont si clairs, qu'il ne faut, ni réfléxion, ni commentaire, pour porter les savans & les ignorans à croire que l'inspiré Sevenol veut persuader au monde qu'il est parfaittement convaincu que c'est Dieu luy même qui luy parle. Voicy cependant un discours, qui ne peut en aucune maniére convenir à la Majesté Divine, & qu'il est impossible de luy appliquer : *Je viens, mon enfant, de faire le tour de la terre, je te dis : Je viens de controller toutes les actions des hommes : J'ay exécuté le Commandement qui m'avoit esté donné : J'en rapporte la liste, je te dis, au Tout-puissant.* Y a-t'il quelqu'un, de qui Dieu exécute, ou reçoive les ordres ? Y-a-t'il quelque autre *Tout-puissant que luy ?* C'est donc évidemment le discours d'une créature. Or écoutez, Monsieur, comment cette créature, quelle qu'elle soit, parle dans la suite. *Venez, villes abominables de la terre, venez recevoir jugement, que je vous paye de vôtre salaire, Sodome, Gomorrhe, avance* (s'il eût pris ces deux noms pour les noms de deux differentes villes, n'auroit il pas dit, *avancez*) *vien juger la terre ; vien porter jugement contre elle. Ta justification sera grande. Je t'ay punie exemplairement.* Qui est-ce, je vous prie, qui punit *Sodome & Gomorrhe ?* Apprennez le, Monsieur, de ces trois grands témoins. Le Premier est Moyse : *le Seigneur,* dit il, *fit pleuvoir du ciel sur Sodome & Gomorrhe souffre & feu de part le Seigneur. Et souffre & le sel brûlerent toute cette terre,*

Du vendredy 28. mars. D. P. P.

Genes. xix. 24.

telle-

tellement qu'elle ne sera point semée, & ne germera point, & nulle herbe n'y proviendra, comme en la subversion de Sodome & de Gomorrhe, d'Adma & de Tseboim, que le Seigneur Dieu destruisit par sa colére & par sa fureur. Le second est Jérémie, qui menace Babylone que Dieu la détruira, *ainsi que le Seigneur a détruit Sodome & Gomorrhe, & ses lieux circonvoisins.* Le troisiéme est le Prophéte Amos, qui parle ainsi aux dix Tribus revoltées: *J'en ai renversé d'entre vous, ainsi que Dieu renversa Sodome & Gomorrhe; & vous avez esté comme un tison recous du feu.* Le *Prophéte* Sevenol ne s'accorde donc, ni avec l'Ecriture Sainte, ni avec luy même. Ecoutons encore ce qu'il fait dire à ce Ministre *executeur des Commandemens de Dieu. villes de Sodome* (aprés avoir fait regarder *Sodome & Gomorrhe* comme une seule ville, il fait regarder *Sodome* seule comme plusieurs villes) *villes de Sodome, je vous dis encore, vous seres justifiées en ce moment qui s'approche: vous serez regardées comme des choses predites par mes serviteurs.* Les Prophétes estoient ils les serviteurs des Anges? *Preparez vous, mes enfans, à vous réjouir.* Est ce des Anges que les fidelles sont les enfans? *Avertissez mon Peuple qu'il soit veillant & priant.* De quelle intelligence céleste l'Eglise est elle le peuple? *qu'il se tienne sur le toit de sa maison* (plaisante expression pour un peuple) *qu'il ne se tienne plus enfermé dans les abominations de la terre.* Le Peuple de Dieu a été choisi pour la demeure

Deuter. 29. 23.

Jerem. 50. 41.

Amos 4. 2.

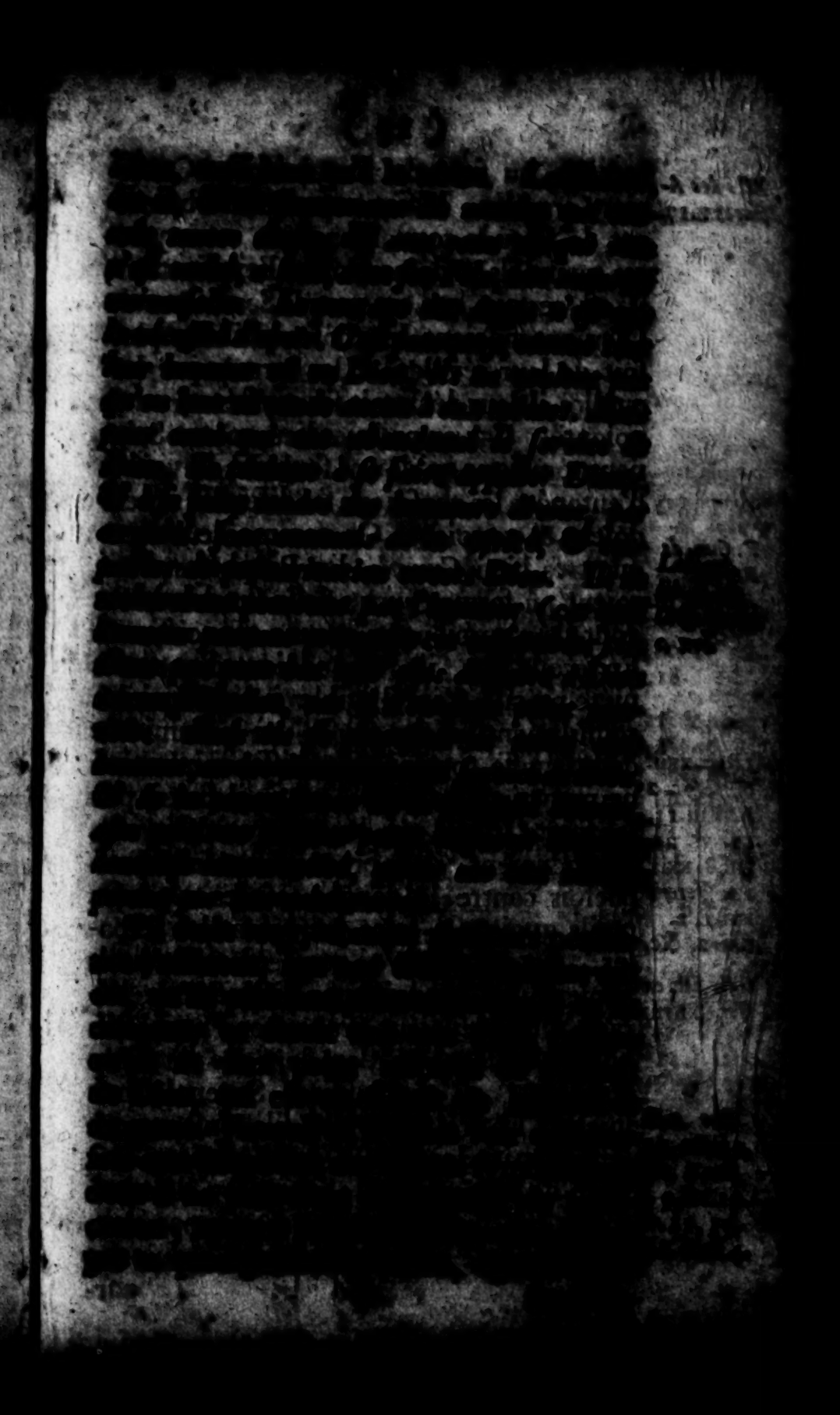

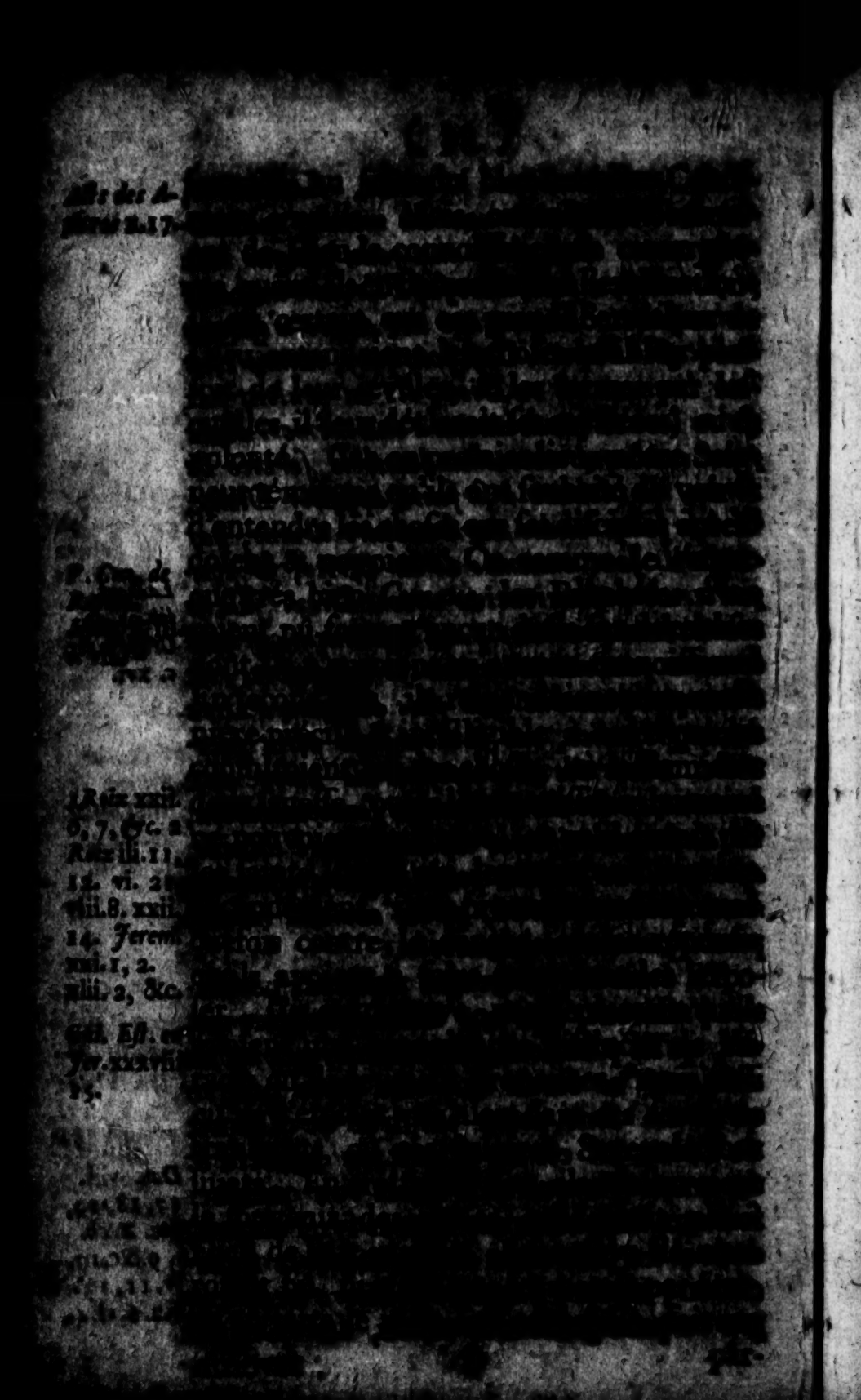

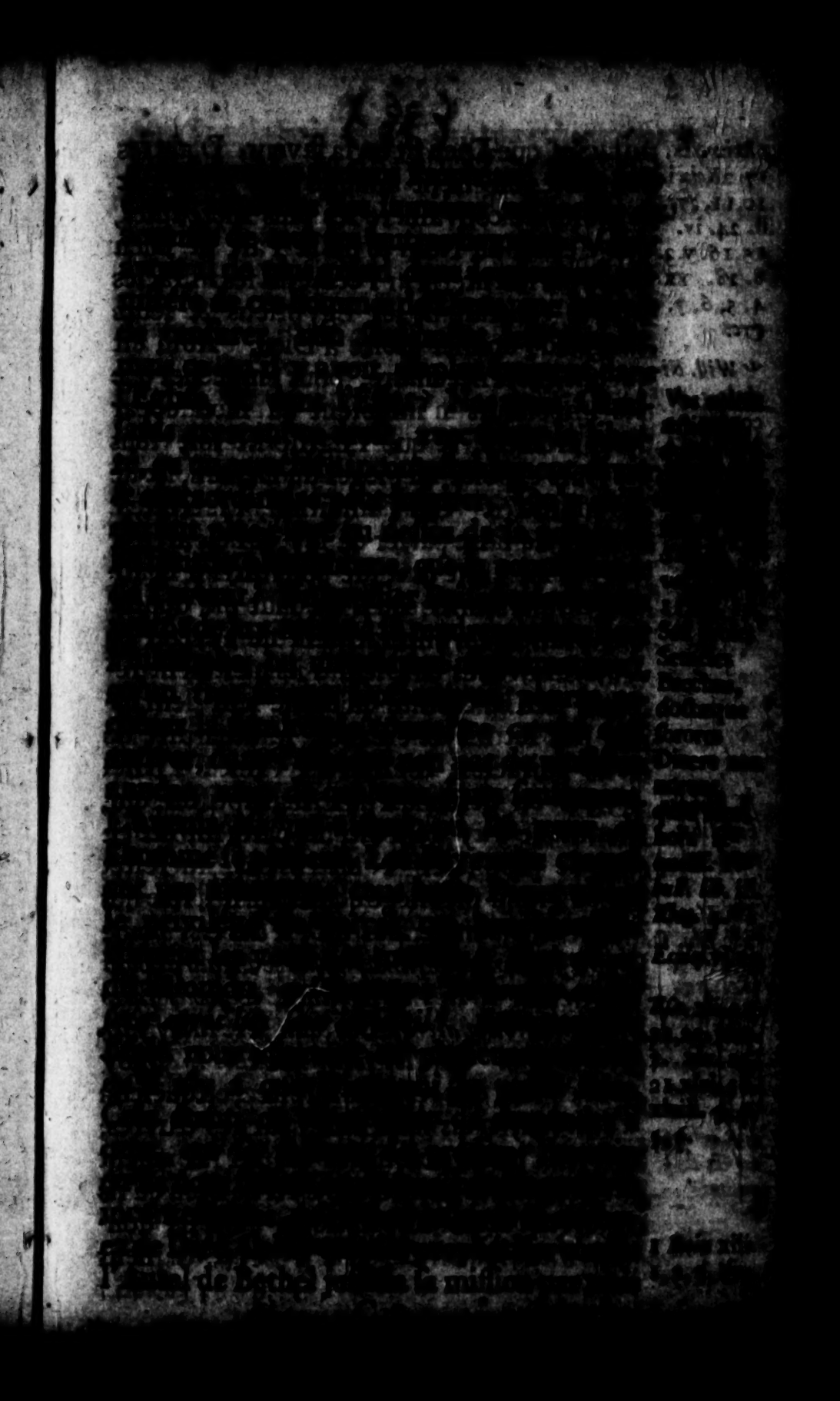

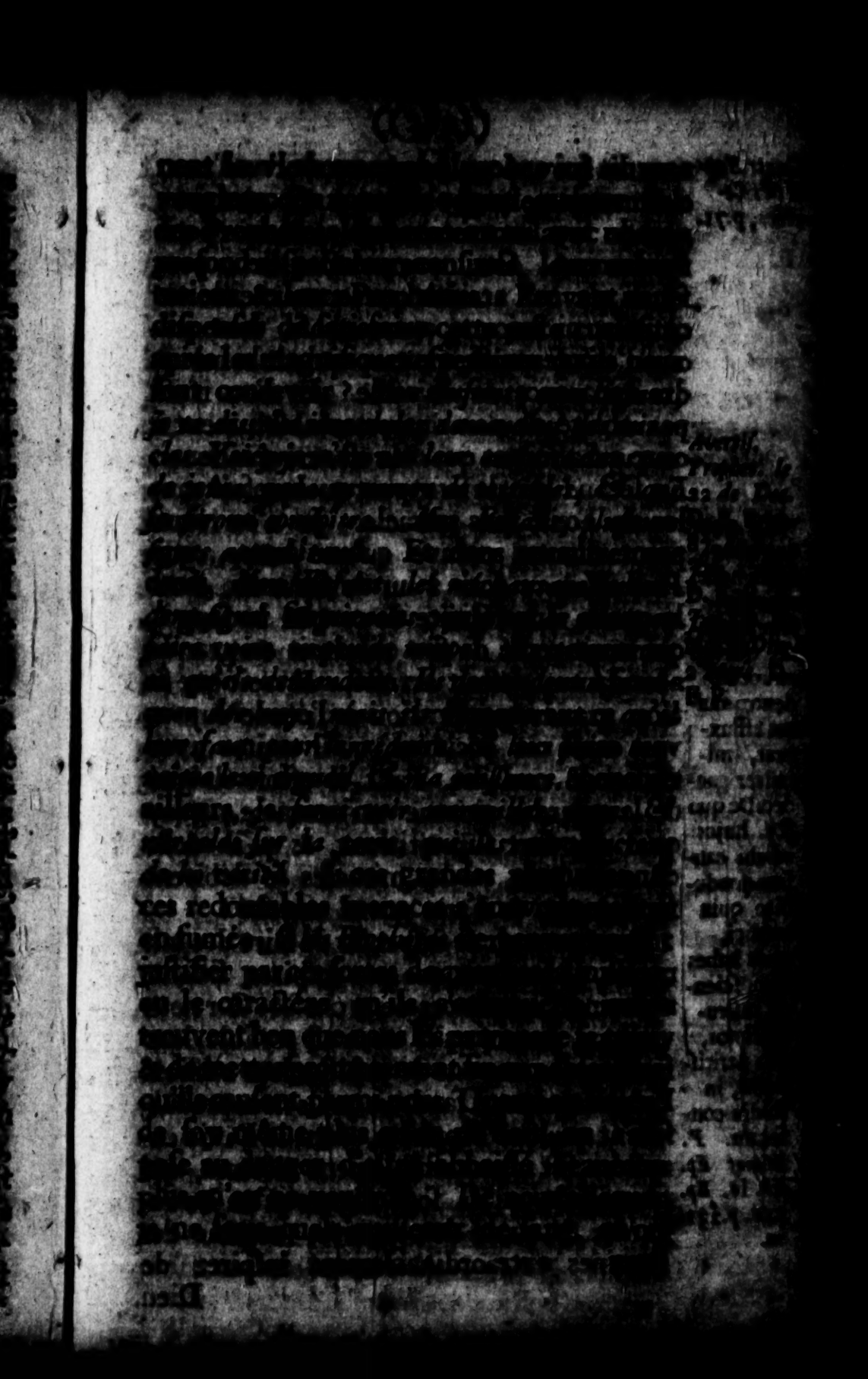

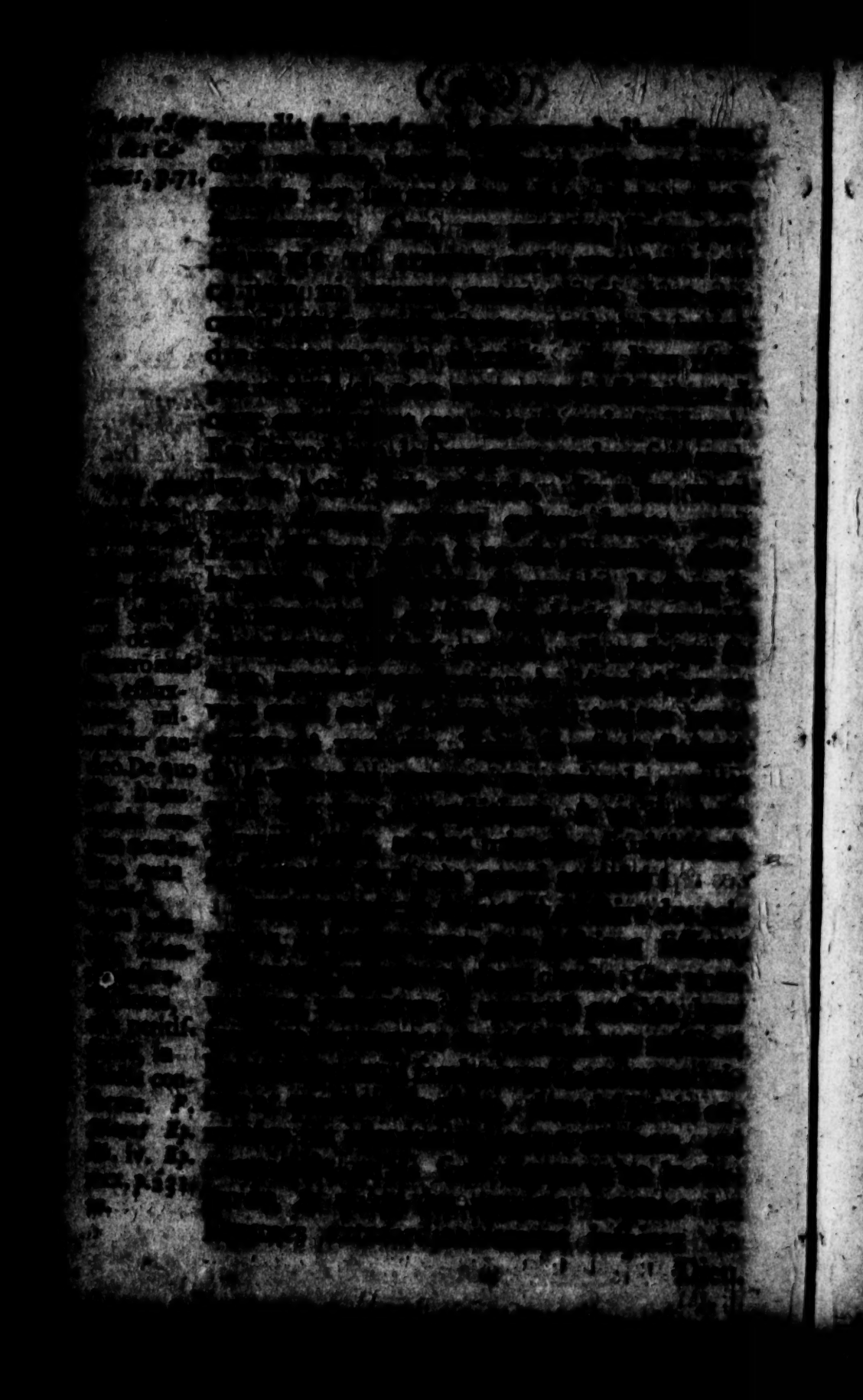

[illegible]

Numb. xxvii 22, & 23.

S. Jean [illegible] 27, 28, [illegible]

S. Luc [illegible]

S. Jean x. 25.

S. Jean [illegible] 17, & 18.

S. Jean [illegible] 23.

[illegible] verf. [illegible] lib. [illegible] horst. [illegible] Herald.

tie ; ou du moins [illegible] ont découvert quelques [illegible] maine, ni le Démon [illegible] pables de découvrir. Nous leurs passons [illegible] la sainteté des mœurs ; sur quoy [illegible] gens croyent, qu'ils auroient bien de la peine à nous satisfaire, quoy que la [illegible] daleuse, & le don de Prophétie ne [illegible] guére bien s'accorder ensemble. Nous ne les pressons pas présentement sur la [illegible] de la doctrine, qui est une condition absolument nécessaire aux Prophétes. Car il est impossible qu'un homme soit tout ensemble le ministre du Dieu de verité, & le serviteur du Pére de mensonge. Il est impossible que Dieu révéle aujourd'huy des choses contraires à ce qu'il a révélé autrefois aux Prophétes, & aux Apôtres. Ce seroit une absolument à la Sagesse de Dieu, & à la Bonté avec laquelle il a donné pourvoir à la sureté de la foy de son Eglise. Mais quand nous ne ferions pas grace à nos Prophétes dans ces deux points, sur lesquels ils ne peuvent se dispenser de donner une entiére satisfaction à quiconque la leur demandera, il faut nécessairement, s'ils veulent qu'on les croye qu'ils nous satisfassent d'une maniére claire & precise sur ces deux choses ; il faut premierement qu'ils nous fassent voir par de bonnes preuves, que l'événement a déja répondu quelquefois à leurs prédictions ; En second lieu il faut qu'ils prouvent clairement la [illegible] avant [illegible]

[illegible]

Avertissem. Prophetiq. d'Elie Marion, p. 3.

H. Grot. in Ezech. xxix. 2.

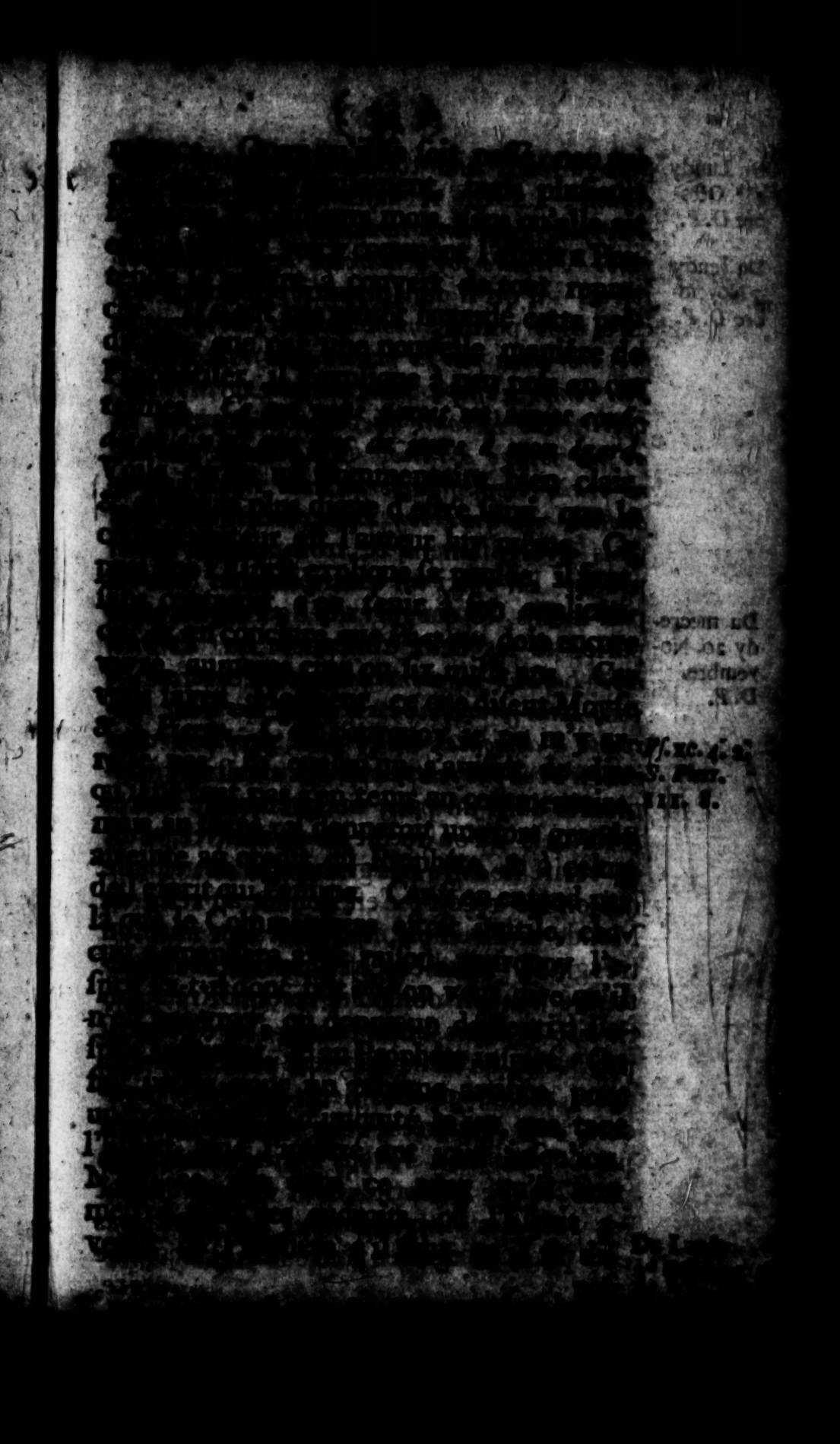

Du Lundy 4ch Octobre D. P.

Du Jeudy 7 Novembre D. P.
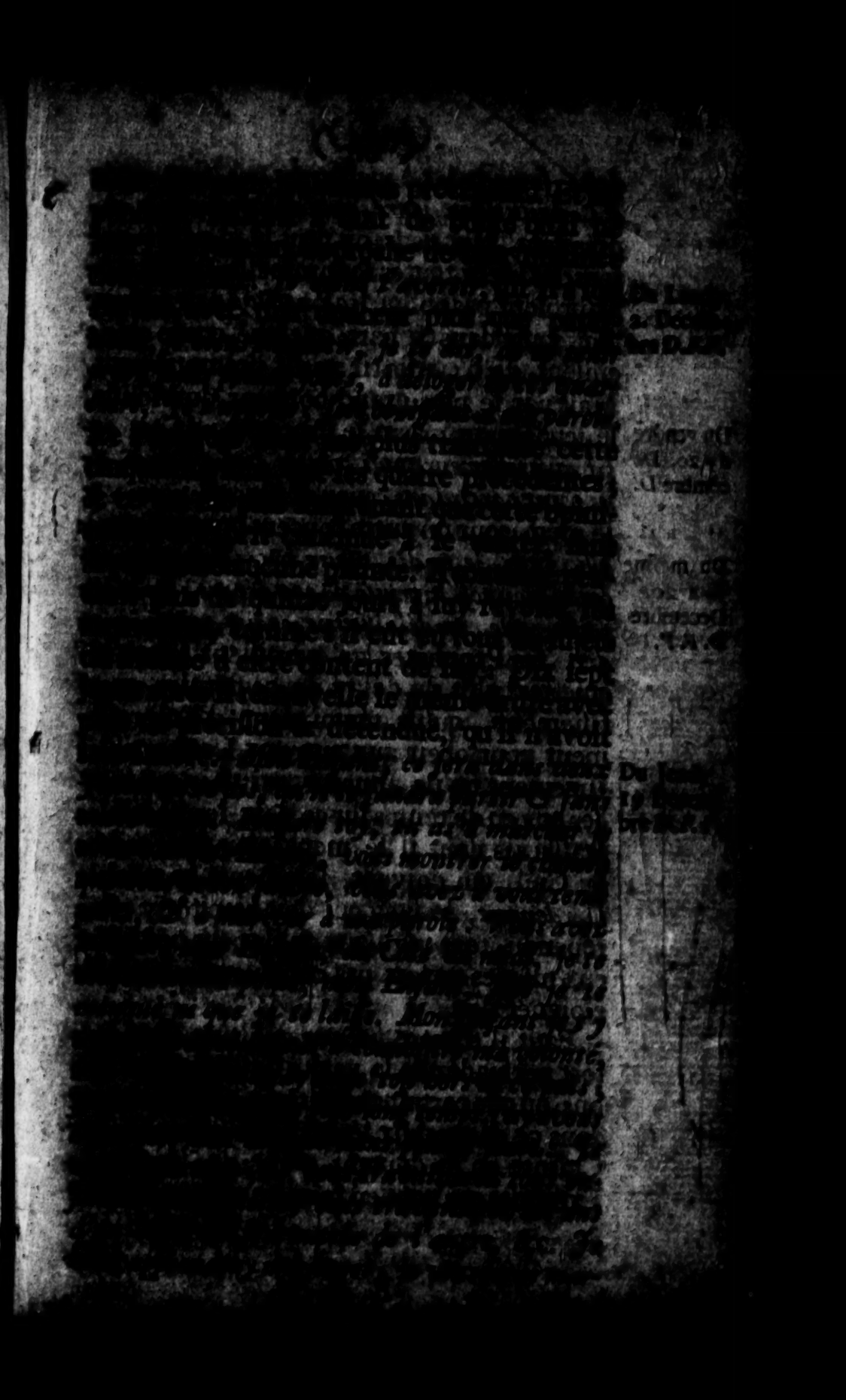
Du mecredy 20. Novembre. D. P.